



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

TÉMOIGNAGES

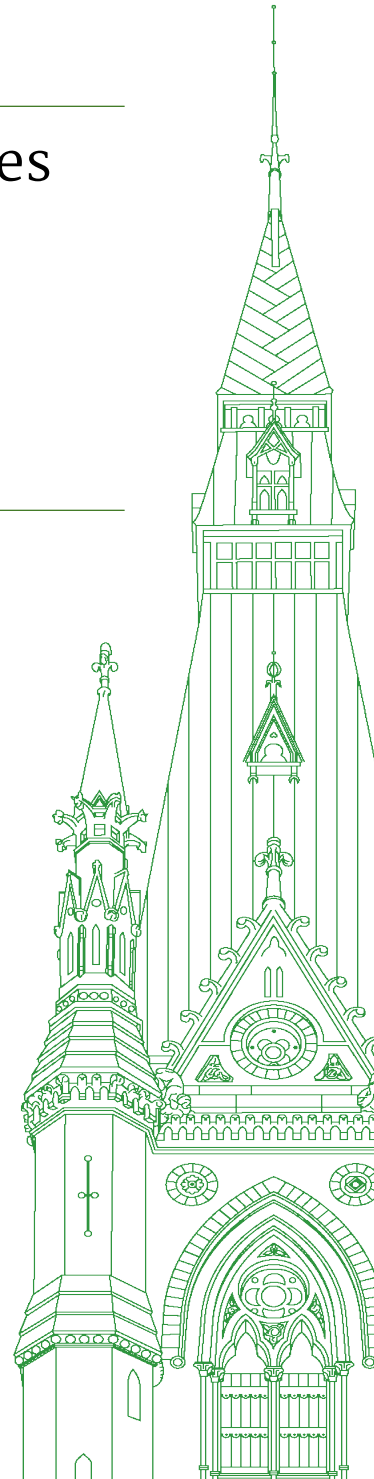
NUMÉRO 029

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le lundi 10 août 2020

---

Présidente : Mme Sherry Romanado





## Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le lundi 10 août 2020

• (1225)

[Traduction]

**La présidente (Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Bienvenue à la 29<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes.

Conformément à l'ordre de renvoi du samedi 11 avril, le Comité se réunit pour entendre des témoignages sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. La séance a lieu par vidéoconférence, et les délibérations seront accessibles sur le site Web de la Chambre des communes.

Je voudrais rappeler aux membres du Comité et aux témoins qu'ils doivent attendre que je les nomme avant de prendre la parole. Lorsque vous serez prêts à parler, veuillez activer votre microphone, puis le désactiver lorsque vous aurez terminé. Veuillez parler clairement et lentement afin que les interprètes puissent faire leur travail. Si vous utilisez des écouteurs-boutons, il est important de placer le microphone près de votre bouche lorsque vous parlez.

Veuillez vous assurer de choisir le bon canal pour vos interventions. Si vous vous exprimez en anglais, assurez-vous de choisir le canal anglais; si vous vous exprimez en français, assurez-vous de choisir le canal français.

Comme d'habitude, je montrerai un carton jaune 30 secondes avant la fin de votre temps de parole et un carton rouge lorsque votre temps sera écoulé.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons M. Yan Hamel, membre du conseil d'administration de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec; M. Martin Vézina, responsable, Communication et affaires publiques, de l'Association Restauration Québec; Mme Christina Franc, directrice exécutive de l'Association canadienne des foires et des expositions; M. Martin Roy, de Festivals et événements majeurs Canada; Mme Susie Grynl, présidente et chef de la direction de l'Association des hôtels du Canada; M. Clark Grue, président de Meetings Mean Business Canada; et Mme Charlotte Bell, présidente-directrice générale de l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire son exposé. Nous passerons aux questions par la suite.

Cela dit, le représentant de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec sera le premier à présenter un exposé.

Monsieur Hamel, vous disposez de cinq minutes.

**M. Yan Hamel (membre du conseil d'administration, Alliance de l'industrie touristique du Québec):** Par respect pour le

député qui m'a invité, M. Sébastien Lemire, je ferai mon exposé en français.

[Français]

Bonjour à tous.

Je suis le président-directeur général de la plus importante compagnie de croisières-excursions au Canada. Nous faisons fonctionner 25 navires et nous avons transporté, en 2019, 600 000 passagers, dont 65 % provenaient de l'extérieur du Canada. Nous avions 750 employés, mais, dès le 15 mars, nous sommes tombés à 33 employés. Grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada, la SSUC, nous sommes maintenant 250 employés.

Je suis aussi administrateur de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, porte-voix de 10 000 entreprises réunies au sein de 40 associations touristiques régionales et sectorielles et qui est membre de la cellule des chefs d'entreprises.

Je tiens à remercier la présidente du Comité, l'honorable Sherry Romanado, et à saluer les membres du Comité ainsi que les collègues des associations touristiques québécoises et canadiennes.

Je remercie le gouvernement fédéral des programmes qu'il a développés et mis en place à ce jour. De plus, je tiens à dire que nous apprécions énormément l'écoute active du gouvernement relativement à la situation que nous vivons actuellement.

Certaines particularités distinguent l'industrie touristique. Tout d'abord, la main-d'œuvre est au cœur de notre produit touristique. L'expérience client est en grande partie rendue grâce à la richesse humaine que sont nos employés. Ces derniers ont été extrêmement touchés par la pandémie. Tantôt, je vais vous présenter des mesures qui permettent de les accompagner à cet égard. Ensuite, nous occupons l'ensemble du territoire canadien. Enfin, nous avons une forte saisonnalité, tant l'été que l'hiver, et notre cycle de production est très différent de celui des autres entreprises. Notre inventaire est périssable. En effet, chaque fois qu'on perd une journée d'opération, celle-ci ne peut pas être reprise par la suite. Les touristes ne seront pas au rendez-vous. La crise que nous vivons représente un enjeu majeur pour nous. Nous vivons dans un climat d'incertitude sans précédent. Nous avons besoin du soutien des gouvernements, puisque notre industrie va prendre énormément de temps à se relever de la crise, mais elle a le potentiel de contribuer grandement à la relance économique du Canada.

Selon les estimations de Destination Canada, on peut s'attendre, dans la province de Québec seulement, à une perte de plus de 120 000 emplois liés au tourisme et à des pertes économiques de 11 milliards de dollars durant la pandémie.

Nos recommandations sont simples et se résument à deux éléments. Elles touchent directement deux programmes existants. En fait, nous demandons une modification dans deux programmes existants. La première touche la main-d'oeuvre, et la seconde, les liquidités des entreprises touristiques.

Nous recommandons de prolonger la subvention salariale jusqu'en août 2021. Les entreprises touristiques seront en mode survie jusqu'au printemps 2021 et la relance va commencer à ce moment-là. Nous avons donc besoin d'un soutien important à cet égard. Actuellement, il est prévu que le programme se termine le 21 novembre. Or nous avons besoin d'un soutien durable.

Par la suite, nous aurons besoin d'une révision de la méthode de calcul. Sous l'ancien régime, une perte de 30 % donnait droit à une subvention de 75 %. Sous le nouveau régime, une perte de 30 % donnera droit à une subvention de 12 % seulement lors de la nouvelle période du programme, soit en novembre. Notre recommandation est donc d'étendre la règle d'exonération de 75 % jusqu'en août 2021 ou de maintenir le facteur multiplicatif dégressif à 1,2 pour la perte de revenus sur la subvention de base, tout en maintenant la subvention complémentaire. En effet, comme vous le savez, la nouvelle subvention salariale se compose maintenant d'une subvention de base et d'une subvention complémentaire. Tout cela aurait un effet extrêmement structurant sur l'ensemble de l'industrie.

Il y a un autre élément important dans un programme existant, et c'est l'élargissement de l'admissibilité au Fonds d'aide et de relance régionale, le FARR. L'Alliance recommande d'ajouter une troisième catégorie d'aide financière pour les grandes entreprises touristiques structurantes ayant un chiffre d'affaires d'au moins 5 millions de dollars et ayant subi une perte d'au moins 30 % entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021 par rapport à la même période en 2019-2020.

Ces entreprises se distinguent par leur effet multiplicateur dans l'écosystème touristique, moteur économique régional. Celles-ci attirent des voyageurs qui consomment localement lors de leur passage dans les commerces de proximité. Le montant maximal de l'aide financière serait de 5 millions de dollars sous la forme d'un prêt subordonné.

• (1230)

La proportion de l'aide financière...

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre, monsieur Hamel, mais votre temps de parole est écoulé.

**M. Yan Hamel:** D'accord. J'étais justement sur le point de conclure ma présentation.

Le FARR serait d'un grand soutien sur le plan des liquidités, grâce à un moratoire sur le capital et sur les intérêts.

Je vous remercie infiniment, madame la présidente.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Hamel.

Le prochain groupe est l'Association Restauration Québec. J'invite M. Vézina à prendre la parole pour cinq minutes.

**M. Martin Vézina (responsable, communication et affaires publiques, Association Restauration Québec):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie également les membres du Comité de me recevoir aujourd'hui, afin que je puisse leur parler de notre industrie.

L'Association Restauration Québec est la plus ancienne association de restauratrices et de restaurateurs au Canada et la plus importante au Québec. Fondée en 1938, elle regroupe plus de 5 600 gestionnaires de la restauration sous toutes ses formes.

Au Québec, l'industrie réalisait des ventes annuelles de 14 milliards de dollars et était composée de plus de 21 000 entreprises qui employaient environ 230 000 personnes. Je précise que c'était avant la crise actuelle. Nous étions au cœur du développement économique, bioalimentaire et touristique de toutes les régions du Québec, et nous espérons l'être encore.

D'entrée de jeu, nous devons constater que les restaurants sont très lourdement touchés par la tempête que nous traversons tous et toutes, et qu'ils le seront probablement pendant de nombreux mois encore.

Au cours des premières semaines du confinement, 80 % de nos membres ont dû suspendre complètement leurs activités, c'est-à-dire fermer totalement leurs portes. Nos collègues de Restaurants Canada ont aussi fait une évaluation de leur côté: au Québec seulement, environ 175 000 travailleurs de l'industrie de la restauration ont été mis à pied à la fin du mois de mars.

En avril, les ventes des restaurants du Québec, toutes catégories confondues, ont dégringolé de 70 %. Pour les restaurants avec service aux tables, la chute a évidemment été plus brutale, avec un recul des ventes de plus de 83 %. Bien entendu, la situation s'est améliorée en juin, grâce à la réouverture graduelle des salles à manger au Québec. Toutefois, il est utopique de penser que nous allons revenir à la normale et que nous récupérerons 100 % des ventes que nous faisons habituellement.

La raison en est très simple: non seulement les salles à manger ne peuvent être occupées au maximum de leur capacité en raison des normes d'éloignement physique, mais plusieurs clientèles ont aussi disparu. Pensons aux touristes en provenance de l'étranger qui ne peuvent venir au pays, aux travailleurs qui demeurent à la maison et qui ne sont pas dans les centres-villes et aux personnes qui assistaient normalement à tous les grands événements sportifs et culturels comme le Grand prix de Formule 1, à Montréal, ou le Festival d'été de Québec, à Québec.

Dans un sondage que nous avons réalisé auprès de 580 gestionnaires de restauration au début du mois de juillet dernier, 61 % des répondants nous ont exprimé leurs inquiétudes quant à leur survie. Ils affirment que, si rien ne change, ils ne pourront survivre plus de six mois. Il faut donc craindre le pire pour des milliers d'entreprises de restauration, mais aussi pour des milliers de familles dont certains membres dépendent d'un revenu ou d'un emploi dans un service de restauration.

Nous saluons bien entendu les mesures d'aide mises en place par le gouvernement du Canada. Nous sommes très heureux de voir que le gouvernement canadien a répondu présent au moyen de différentes mesures, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, la Subvention salariale d'urgence du Canada et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

Certaines de ces mesures sont encore aujourd'hui des bouées de sauvetage essentielles pour toutes les restauratrices et tous les restaurateurs du pays.

Quant à la Prestation canadienne d'urgence ou son équivalent pour les étudiants, elles ont été nécessaires pour celles et ceux qui se sont retrouvés sans revenu du jour au lendemain, dont de nombreux propriétaires de restaurant.

Toutefois, en cours de route, elles sont devenues, convenons-en, un véritable casse-tête pour des milliers d'employeurs, incapables de recruter et de faire travailler les travailleurs dont ils avaient énormément besoin pour servir leur clientèle.

Même si beaucoup d'efforts ont été faits à ce jour pour aider les entreprises canadiennes, il va falloir en faire davantage pour permettre à l'industrie de la restauration de traverser cette crise.

Nous avons fait 28 recommandations à différents paliers de gouvernement, afin d'aider à relancer nos entreprises.

Premièrement, nous croyons donc qu'il est parfaitement légitime de demander la création d'un programme d'aide financière — on ne parle pas de prêt, mais bien d'aide financière — propre à la restauration pour compenser les pertes d'exploitation ou, au moins, pour payer les nombreux coûts importants provenant des nouvelles consignes sanitaires.

Deuxièmement, il faudrait penser à suspendre la perception de la TPS et de la TVQ au Québec au cours des prochains mois. Ce pourrait être une mesure intéressante qui pourrait encourager les consommateurs, qui ont aussi eu des difficultés économiques, à soutenir les restaurants de leur communauté.

D'ailleurs, il va sans dire que nous soutenons aussi un meilleur encadrement des frais exigés aux marchands par les exploitants des réseaux de cartes de paiement, ce que l'on appelle habituellement la commission d'interchange.

• (1235)

Finalement, parce que les répercussions de la pandémie sur la rentabilité des restaurants perdureront plus longtemps que dans bien d'autres secteurs, les programmes fédéraux déjà en place doivent être maintenus aussi longtemps qu'il le faudra. La Subvention salariale d'urgence du Canada demeure vitale et doit être maintenue, mais l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial doit être modifiée, puisque de nombreux locataires ne peuvent pas en bénéficier et parce que le critère de la baisse des revenus de 70 % est trop élevé. Cela doit changer.

C'est avec votre aide et votre sensibilité que les restauratrices et les restaurateurs pourront se relever et continuer à vous accueillir dans leur établissement partout au Canada.

Je vous remercie de votre écoute.

• (1240)

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Je crois comprendre que nos prochains témoins, la représentante de l'Association canadienne des foires et des expositions et le représentant de Festivals et événements majeurs Canada, partageront leur temps de parole. Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Christina Franc (directrice exécutive, Association canadienne des foires et des expositions):** C'est formidable. Je repré-

sente l'Association canadienne des foires et des expositions. Je vais commencer.

Je vous remercie de nous avoir invités à parler au nom de l'Association canadienne des foires et des expositions aujourd'hui. Nous représentons près de 800 organismes sans but lucratif, de même que des fournisseurs de services des secteurs du divertissement, de l'alimentation, de la sécurité, de la logistique et des activités qui soutiennent ces organismes.

Bon nombre d'entre vous ont probablement déjà participé à une foire, mangé de la barbe à papa, admiré la vue du haut d'une grande roue et peut-être même assisté à un concert sur place. Vous ignorez peut-être que derrière un tel événement, il y a une organisation sans but lucratif, qu'on appelle souvent une société d'agriculture, qui est souvent dirigée presque exclusivement par des bénévoles qui ont leur collectivité à cœur et veulent favoriser son dynamisme, son économie et sa qualité de vie.

Ces OSBL représentent bien plus qu'un événement annuel. Ils organisent des soupers-spaghetti; prêtent leur terrain pour des mariages, des funérailles, des salons professionnels et des collectes de fonds; et peuvent disposer de terrains de camping, de clubs de curling ou d'arénes de hockey. Nous faisons maintenant partie intégrante des collectivités dans lesquelles nous sommes, que ce soit à Vancouver ou dans le comté de Hants, ce qui fait en sorte que nous contribuons à leur viabilité. Pour chaque dollar que nos organismes gagnent, 4,54 \$, en moyenne, retournent à la collectivité.

Nous militons pour que le patrimoine et la santé physique, sociale et mentale de nos collectivités soient protégés.

Malheureusement, les programmes que le gouvernement fédéral a mis en place jusqu'à présent pour répondre à la COVID-19 se sont avérés presque inutiles pour nous. Une subvention salariale n'aide guère une organisation gérée par des bénévoles. Le court délai dans lequel un prêt doit être remboursé est presque impossible à respecter pour un organisme sans but lucratif. Nous avons été rejetés par des programmes régionaux et redirigés d'un service à l'autre.

Au bout du compte, comme d'autres témoins le diront aujourd'hui, nous avons une période saisonnière très courte qui est presque terminée maintenant. Les événements n'ont qu'une seule chance de générer des revenus pour les 365 jours subséquents, et nous l'avons perdue.

Nous collaborons avec l'Association de l'industrie touristique du Canada et nous appuyons sans réserve son plan de relance global. Ces mesures incluent des prêts garantis à cent pour cent, la prolongation de visas de travail et l'élaboration de programmes de financement pour appuyer des événements.

Enfin, nous exhortons le gouvernement à fournir 74 millions de dollars en soutien à la solvabilité de nos 743 organismes. Cela permettrait de financer des dépenses qui ne peuvent pas être reportées pour faire vivre notre industrie jusqu'en mai 2021, moment où nous pourrions générer des revenus à nouveau.

Il existe un manque flagrant de soutien au tourisme sans but lucratif, et nous espérons que vous examinerez sérieusement les suggestions mentionnées et que vous vous pencherez sur la manière d'adapter les programmes actuels afin qu'ils répondent aux besoins de l'industrie.

Soyez assurés qu'il ne s'agit pas ici de réaliser des profits. Il s'agit littéralement de survivre. La reprise va commencer à l'échelle locale, c'est-à-dire avec nous. Nous devons donc nous assurer que nous serons prêts le moment venu. En investissant en nous, vous investissez dans des collectivités de partout au Canada.

Encore une fois, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je vais céder la parole à M. Roy.

[Français]

**M. Martin Roy (directeur général, Festivals et événements majeurs Canada):** Je vous remercie.

En faisant exception des foires et de nos amis de l'ACFE, l'industrie festivalière et événementielle au Canada représente un chiffre d'affaires annuel estimé à environ 1,5 milliard de dollars, et ses retombées économiques annuelles en création de richesse et en contribution au PIB sont de plus de 2 milliards de dollars. Toujours selon nos estimations, au moins 30 000 emplois sont créés ou maintenus.

Au cours des dernières semaines, FAME a soumis au Comité permanent des finances un mémoire qui invite le gouvernement à miser sur les festivals et événements pour relancer l'économie et le tourisme. Nous y avons présenté cinq recommandations. Avant toute chose, nous croyons que le gouvernement canadien doit intervenir financièrement au moyen d'un fonds destiné à résorber les déficits des organisations culturelles, dont ceux des festivals et événements. Dans notre seul secteur, il y en a pour au moins 150 millions de dollars. Il s'agit très souvent d'organisations à but non lucratif sans provision ni capitalisation qui ont été privées de revenus cette année. Une proportion importante de nos membres dit ne pas être en mesure de reprendre ses activités ou être incertaine de pouvoir le faire sans cette intervention.

Pour le moment, des 500 millions de dollars annoncés en culture et en sport, seulement 15 millions de dollars ont été prévus pour les diffuseurs en général, dont les festivals et événements font partie, sous la forme d'une bonification de la subvention normale. Ce n'est pas suffisant.

Par ailleurs, nous avons fait valoir l'importance de prolonger la Subvention salariale d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence ou des équivalences adaptées aux secteurs particuliers que sont la culture et le tourisme. Nous avons également invité le gouvernement fédéral à mettre en place un programme inspiré du Programme des manifestations touristiques de renom et d'y consacrer 225 millions de dollars sur trois ans. Au cours de nos échanges, je pourrai développer cette idée, qui permettrait d'attirer davantage de tourisme, venant du Canada dans les circonstances actuelles, mais venant aussi d'autres pays, dès que ce sera à nouveau possible.

Je termine en disant que nous avons aussi demandé que le gouvernement renouvelle l'ajout de 15 millions de dollars par année qui a été fait en 2019 aux deux programmes, dont bénéficient plus de 1 300 festivals et événements. Cet ajout n'a été prévu que pour deux ans. Enfin, nous avons suggéré que le gouvernement élargisse le programme d'infrastructures de sécurité pour permettre aux festivals et événements d'y accéder.

Je vous remercie. Je serai heureux de discuter avec vous dans quelques minutes.

• (1245)

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de la représentante de l'Association des hôtels du Canada. Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Susie Grynol (présidente et chef de la direction, Association des hôtels du Canada):** Merci beaucoup.

Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui.

Notre association regroupe plus de 8 000 hôtels, motels et centres de villégiature. Nous fournissons de l'emploi à plus de 300 000 Canadiens et Canadiennes. Nous jouons un rôle essentiel au sein de l'économie du Canada, et nous contribuons à hauteur de 10 milliards de dollars à l'assiette fiscale des trois ordres de gouvernement.

Au Canada, les hôtels sont pour la plupart gérés par des petites et moyennes entreprises dont les propriétaires vivent habituellement au sein de la collectivité desservie par leur établissement. Ce sont souvent des entreprises familiales dirigées par des entrepreneurs locaux qui consacrent toute leur vie à leur hôtel ou à leur auberge.

Depuis le début de la crise de la COVID-19, notre secteur a toujours été là pour répondre aux besoins de nos communautés. Nous avons mis nos chambres à la disposition des travailleurs de première ligne et des Canadiens qui devaient s'isoler. Nous avons aidé les services de santé publique à gérer la quarantaine obligatoire pour les Canadiens qui revenaient au pays. Nous avons offert un toit à des Canadiens vulnérables et pris les dispositions nécessaires pour que plusieurs hôtels puissent accueillir des patients à la suite d'une chirurgie en cas de débordement des hôpitaux. Nous avons contribué à l'aplanissement de la courbe.

Nos 300 000 employés font partie de certains des groupes les plus vulnérables au Canada — femmes, immigrants, membres des minorités visibles et jeunes — et ont été durement touchés par la pandémie et le ralentissement économique.

La pandémie a été vraiment dévastatrice pour l'industrie hôtelière. Nous avons été les premiers à être atteints, nous sommes les plus durement touchés et nous serons les derniers à nous en remettre. Les restrictions concernant les voyages internationaux et intérieurs et limitant les rassemblements sont tout à fait justifiées et essentielles, mais elles mettent tout de même notre survie en péril. La plupart des hôtels canadiens enregistrent des pertes de revenus se situant entre 70 % et 90 % depuis la mi-mars. En l'absence d'un soutien gouvernemental, il y aura des faillites et des milliers d'emplois permanents seront perdus au sein de l'industrie. Notre plus récent sondage auprès de nos membres nous indique que 40 % d'entre eux sont à seulement quatre semaines près de manquer d'argent et de ne plus pouvoir payer leurs frais fixes.

Nous en sommes à un moment charnière. C'est la raison pour laquelle notre association a dressé un plan d'action en cinq points pour que le secteur hôtelier puisse survivre et effectuer la transition qui le placera sur le chemin de la reprise. Vous avez déjà tous reçu un exemplaire de ce plan.

Pour les fins de la séance d'aujourd'hui, je vais toutefois m'en tenir à deux recommandations cruciales. Ainsi, il faut, premièrement, offrir des programmes adéquats pour l'accès à des liquidités et, deuxièmement, bonifier la subvention salariale pour mieux appuyer les entreprises les plus affectées.

Notre industrie n'a pas accès au Programme de crédit aux entreprises (PCE) offert par le gouvernement. Les banques ne sont pas enclines à prêter davantage à des entreprises qui ont des actifs importants et ne savent pas exactement comment elles vont pouvoir s'en sortir. Malheureusement, toutes les entreprises de notre secteur se retrouvent dans une situation semblable. Seulement 6 % des hôtels ont pu obtenir de l'aide dans le cadre du PCE. Dans la plupart des cas, on leur a dit qu'il ne leur servait à rien de présenter une demande.

Nous recommandons donc que le gouvernement corrige cette lacune sur-le-champ en créant un nouveau programme de prêts pour les hôtels. Ce programme devrait prévoir un accès direct avec emprunt garanti à 100 %, des prêts dont la valeur peut atteindre 20 % des revenus annuels, une mesure équivalente au Programme d'aide d'urgence pour le loyer commercial afin de couvrir trois mois de paiements hypothécaires fixes, de faibles taux d'intérêt, des frais bancaires raisonnables, des modalités de remboursement adéquates et aucune exigence de garantie personnelle.

Par ailleurs, non seulement la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est-elle efficace, mais c'est une mesure cruciale permettant aux hôtels de conserver leurs employés pendant la pandémie. Nous nous sommes vivement réjouis de la récente prolongation de ce programme ainsi que de l'ajout d'un supplément pour les entreprises durement affectées, d'autant plus que ces mesures vont dans le sens des recommandations que nous avons formulées lors des consultations sur la SSUC. Cependant, l'interruption radicale du programme à compter de septembre coïncidera avec la période où les taux d'occupation atteints grâce aux voyages estivaux chuteront avant de stagner à un niveau inférieur.

En septembre, nous serons obligés de prendre la difficile décision de rompre les liens avec ces mêmes employés dont nous aurons à nouveau besoin quelques mois plus tard. En revanche, si le gouvernement maintenait une subvention salariale à hauteur de 75 %, nous pourrions garder ces gens à notre emploi et relancer ainsi plus rapidement nos activités normales lorsque les voyages reprendront. Comme le gouvernement entend de toute manière appuyer ces Canadiens vulnérables, pourquoi ne pas prolonger la subvention salariale dans les secteurs les plus touchés et éviter l'anxiété, l'incertitude et les dépenses toujours associées à des licenciements collectifs?

Nous recommandons que le gouvernement maintienne la subvention salariale de 75 % jusqu'en décembre en appliquant la règle d'exonération, suivant les modalités prévues par le ministère des Finances, pour les périodes 7, 8, 9 et 10. Cela s'appliquerait uniquement aux entreprises subissant une perte de revenus soutenue de 50 % ou plus.

Notre avenir est entre vos mains. Les décisions prises par le gouvernement détermineront le sort de nombreux hôtels. Nous espérons que vous saurez reconnaître que les secteurs ne sont pas tous semblables. Il est grand temps de passer à des mesures de soutien adaptées à la situation des différentes industries de telle sorte que celles qui sont, comme la nôtre, parmi les plus fortement affectées aient la chance de pouvoir s'en sortir.

Merci pour le temps que vous nous consacrez aujourd'hui.

● (1250)

**La présidente:** Merci.

Nous allons maintenant entendre le représentant de Meetings Mean Business Canada. Vous avez cinq minutes.

**M. Clark Grue (président, Meetings Mean Business Canada):** Merci, madame la présidente et honorables membres du Comité.

Meetings Mean Business Canada représente une vaste gamme d'intervenants du secteur de l'organisation d'événements d'affaires au Canada. Nous comptons parmi nos membres des professionnels de l'organisation et des responsables d'événements, des hôteliers, des entreprises de transport, des centres de congrès, des compagnies aériennes, des organismes de promotion de destinations touristiques, des entreprises technologiques et bien d'autres composantes d'un secteur souvent invisible qui contribue pourtant à la croissance de toutes les industries de notre pays. En outre, les événements d'affaires sont à l'origine d'au moins un tiers de l'activité touristique au Canada.

Avant la pandémie, notre industrie atteignait une valeur de 1 billion de dollars à l'échelle planétaire. Selon Oxford Economics, l'organisation d'événements d'affaires créait chaque année de l'emploi pour 229 000 Canadiens. Ces événements auxquels nous avons tous participé par le passé — congrès, expositions, colloques et autres réunions d'affaires réunissant plus de 10 personnes — entraînaient des dépenses directes de 33 milliards de dollars et contribuaient annuellement au PIB du Canada à hauteur de 19 milliards de dollars. Ce sont là des chiffres bien concrets. Ils témoignent de l'importance d'un secteur essentiel de l'économie canadienne qui a dû cesser ses activités dans le contexte de la crise actuelle. La COVID-19 a en effet mis fin aux opérations de notre industrie qui s'emploie à réunir entrepreneurs, grands penseurs et citoyens canadiens pour échanger des idées et faire des affaires.

Je tiens à vous préciser que nous ne voulons pas laisser entendre que la réaction à cette crise n'a pas été...

**La présidente:** Je vous prie de m'excuser, monsieur Grue, mais puis-je vous demander de rapprocher votre microphone de votre bouche?

**M. Clark Grue:** Certainement. Je suis désolé.

**La présidente:** Merci beaucoup.

**M. Clark Grue:** Je ne suis pas en train de vous dire que les mesures prises en réponse à la COVID-19 n'étaient pas appropriées, car c'est tout à fait le contraire. Les professionnels de notre industrie sont déterminés à assurer la sécurité et le bien-être de ceux qui participent aux événements d'affaires. C'est leur raison d'être, leur gagne-pain, leur carrière. Leur compréhension des considérations relatives à la sécurité des participants est sans pareille dans l'industrie. Nous sommes en contact avec nos invités avant leur arrivée, pendant qu'ils sont sous notre responsabilité et après les événements. Il ne s'agit pas ici d'un festival, d'un concert ou d'une visite au centre commercial. Lorsque nous organisons un événement d'affaires, nous pouvons contrôler les allées et venues des participants et limiter leur accès à certains endroits. Nous supervisons aussi la façon dont ils interagissent entre eux. Nous exerçons en outre un contrôle sur les aliments et les boissons qu'ils consomment et la manière dont ils le font. Nous avons pris les dispositions nécessaires pour pouvoir mener nos activités un peu comme le fait la Ligue nationale de hockey avec ses bulles pour les séries éliminatoires.

Notre industrie est donc fin prête à tenir des événements de nouveau. Nous pouvons le faire en toute sécurité, en prenant toutes les précautions nécessaires afin de devenir un modèle à suivre pour le reste de la planète et un objet de fierté pour tous les Canadiens. Bon nombre de nos professionnels contraints à l'inactivité en raison des restrictions en place éprouvent de la difficulté à traverser cette crise. Il s'agit dans bien des cas de nouveaux arrivants au Canada, de parents et de travailleurs qui ne bénéficient pas de la stabilité d'un régime de pension ou de soutiens financiers suffisants. Ce sont des gens vulnérables. Il faut que nos professionnels de l'organisation d'événements d'affaires puissent survivre à cette crise; c'est essentiel pour le Canada. Malheureusement, en l'absence d'un soutien direct, les travailleurs et les entrepreneurs de notre secteur seront nombreux à devoir chercher un emploi ailleurs à la fin de l'automne, sans parler de l'an prochain.

Il y a un autre élément qui est tout aussi important. Les intervenants des différentes industries canadiennes — santé, technologie, énergie, finance, fabrication, foresterie, etc. — comptent tous sur les professionnels de l'organisation d'événements pour pouvoir se réunir avec leurs collègues, leurs fournisseurs et leurs clients. Cette possibilité de rassembler les chefs de file d'une industrie est l'une des pierres angulaires de l'économie canadienne. Cela permet de mettre en commun le capital intellectuel et financier et d'exposer au reste du monde la capacité d'innovation, les ressources et l'excellence de l'industrie canadienne. C'est ainsi que l'on peut stimuler les efforts de recherche et développement, les investissements étrangers directs et les échanges commerciaux.

Je suis ici aujourd'hui pour parler au nom des 229 000 Canadiens travaillant au sein de notre industrie qui ont besoin d'aide pour passer au travers de la crise actuelle. Ces professionnels veulent désespérément pouvoir contribuer à la relance de notre économie. Ils sont passionnés par leur travail et leur apport pour la bonne marche de l'économie canadienne, mais le temps commence à presser. Nous avons perdu une portion considérable de nos revenus de 2020, y compris la quasi-totalité de notre lucrative saison automnale, et voilà que nous anticipons une première moitié de 2021 qui devrait être difficile. Nous sommes l'un des ingrédients de la recette pour la reprise de l'économie canadienne. Nous sommes un outil à la disposition du gouvernement pour amorcer cette phase de reprise avec toutes les précautions et les mesures de sécurité requises après la crise des six derniers mois. Nous pouvons créer de l'emploi rapidement et efficacement.

Nos demandes sont très simples. Il faut que l'on permette à notre industrie d'organiser de nouveau des événements en respectant toutes les restrictions en place de façon sécuritaire et socialement acceptable de telle sorte que les intervenants de nos différents secteurs puissent à nouveau se réunir pour favoriser la relance de notre économie. Nous avons établi des protocoles que nous sommes prêts à appliquer. Vous devez en outre maintenir en place les filets de sécurité nécessaires, comme d'autres l'ont fait valoir avant nous, en les rendant accessibles à un large éventail de travailleurs autonomes, de PME et d'entreprises qui contribuent à cette composante vitale de l'économie. Il faut que l'accès à ces programmes de soutien soit facilité. Enfin, il convient d'établir la distinction entre « événements d'affaires » et « rassemblements de masse » lorsqu'il est question d'événements. On doit mettre à contribution le secteur de l'organisation d'événements d'affaires pour pouvoir réunir à nouveau les Canadiens. Lorsque la situation s'y prêtera, nous pourrons ensuite inviter nos visiteurs internationaux à revenir au Canada pour constater à quel point nous prenons bien soin de nos invités et

de notre pays. Il faudrait créer à cette fin un programme financé par le fédéral pour attirer des congressistes au Canada et appuyer l'organisation d'événements d'affaires chez nous.

Je vous remercie de votre attention.

• (1255)

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la représentante de l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Madame Bell, vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

**Mme Charlotte Bell (présidente-directrice générale, Association de l'industrie touristique du Canada):** Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie. Je suis heureuse d'être des vôtres aujourd'hui.

Bien que quelques entreprises aient repris leurs activités pendant la saison estivale et que l'on commence à parler de relance, il faut constater que le secteur touristique canadien est condamné à la stagnation depuis le début de la pandémie. Nous avons été les premiers à être touchés, nous sommes les plus durement affectés et nous serons les derniers à nous en remettre. Pendant que les restrictions sont assouplies et que les revenus commencent à rentrer dans d'autres secteurs et entreprises, l'industrie touristique a encore les mains liées.

J'aimerais vous donner un aperçu de l'impact dévastateur de la pandémie pour notre secteur. Selon notre plus récent sondage mené à la mi-juillet — normalement notre saison forte —, 82 % des entreprises avaient enregistré lors du mois précédent une baisse de revenus de 61 % à 100 % par rapport au même mois l'année précédente. En outre, 68 % des répondants ont indiqué qu'ils ne pourraient pas demeurer en affaires sans une aide financière du gouvernement. Ce sondage portait sur tous les secteurs de l'économie touristique.

Je veux qu'une chose soit bien claire. La santé et la sécurité sont cruciales pour les intervenants de notre secteur. Ce sont des éléments essentiels pour que notre industrie puisse regagner la confiance des clients de telle sorte que ses entreprises de toute taille puissent reprendre leurs activités. Nous avons respecté toutes les règles instaurées par les autorités de la santé publique. Nous en avons fait même davantage dans bien des cas en mettant en place des mesures de sécurité rigoureuses pour assurer la santé et la sécurité de nos employés et de nos invités. C'est le cas notamment des hôtels, des compagnies aériennes, des centres de congrès et d'autres exploitants d'entreprises touristiques. C'est notre situation au moment où les programmes cruciaux de soutien gouvernemental tirent à leur fin et que notre secteur n'a toujours pas accès à des liquidités garanties par l'État.

À la différence d'autres industries, l'économie touristique ne permet pas d'offrir des produits ou des services à l'extérieur des murs ou des expériences en ligne pour maintenir ses activités.

Je vais mettre l'accent aujourd'hui sur quelques-unes de nos grandes priorités.



Il faut d'abord assurer la survie des entreprises touristiques. Nous savons que nous aurons un jour accès à un vaccin. D'ici là, nous avons besoin d'un appui direct et soutenu du gouvernement pour nous aider à survivre jusqu'à la relance. Il y a différents moyens d'y parvenir. Premièrement, il faudrait prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été prochain et appliquer la règle d'exonération de telle sorte que les entreprises touristiques les plus durement touchées puissent continuer à recevoir la subvention de 75 % après la fin de l'été.

**La présidente:** Madame Bell, je suis désolée de devoir vous interrompre, mais puis-je vous demander de rapprocher un peu votre microphone?

Merci.

**Mme Charlotte Bell:** La SSUC est l'un des rares programmes de soutien auquel notre secteur a pu avoir accès. Cette mesure essentielle permet à nos entreprises de conserver leur personnel en évitant des licenciements collectifs en septembre, sans parler des risques de faillite.

Deuxièmement, le Programme de crédit aux entreprises (PCE) ne fonctionne pas pour le secteur touristique, comme on vous l'a déjà fait valoir pour les hôtels qui en font partie. C'est un problème pour l'ensemble de notre industrie. Lors de notre récent sondage, 43 % des répondants ont indiqué avoir carrément essuyé un refus. Plus de 50 % ont dû patienter trois mois avant d'avoir des nouvelles, et 38 % attendent toujours. En définitive, seulement 12 % ont vu leur demande accueillie. On considère nos entreprises trop risquées pour avoir droit à un prêt et on les exclut de ce programme. Si on les prive d'un emprunt garanti par l'État, ces entreprises n'auront pas les liquidités nécessaires pour payer leurs frais fixes ou les salaires de leurs employés, et elles seront tout simplement acculées à la faillite. Des modifications doivent être apportées au Programme de crédit aux entreprises afin que les prêts soient garantis à 100 % par le gouvernement et comportent un élément de subvention pour couvrir les frais fixes.

J'en viens à notre deuxième grande priorité. Il faut réouvrir les frontières du Canada et le rendre attrayant pour les voyageurs. Avant la pandémie, le Canada s'appêtait à accueillir encore une fois un nombre record de visiteurs étrangers avec une contribution attendue de plus de 23 milliards de dollars à notre économie. Depuis mars, nous avons vu le nombre de visiteurs étrangers diminuer de 98 % chaque mois. Étant donné la fermeture de nos frontières, les entreprises touristiques s'efforcent maintenant de survivre jusqu'à la reprise éventuelle des déplacements touristiques, y compris les voyages internationaux. Il sera essentiel d'offrir des incitatifs pour l'achat de produits touristiques afin que cette transition puisse se concrétiser.

L'absence de touristes étrangers a eu des répercussions économiques considérables partout sur la planète, y compris au Canada. De nombreux pays offrent d'importants incitatifs pour susciter l'intérêt des visiteurs étrangers. Dans la situation actuelle, il faut offrir aux Canadiens des incitatifs pour visiter leur propre pays sous la forme de crédits d'impôt. Lorsque nous pourrions réouvrir nos frontières en toute sécurité, il faudra également prendre les moyens pour attirer des voyageurs au sein d'un marché international très concurrentiel. Destination Canada et les autres agences gouvernementales devront investir les fonds nécessaires pour que nous puissions soutenir la concurrence sur ce marché.

Enfin, l'interdiction des rassemblements de masse a fait ses ravages, et la situation ne va pas s'améliorer, loin de là, avec l'arrivée

de l'automne si l'on ne peut pas tenir de réunions d'affaires, de congrès et de festivals. Ce secteur de l'économie du voyage aura besoin d'un soutien spécial de telle sorte que les événements soient à la hauteur des attentes lorsqu'il sera de nouveau possible d'en organiser.

Voici maintenant ma conclusion. L'économie touristique est très bénéfique pour le Canada avec ses 1,8 million d'emplois, sa contribution annuelle de plus de 100 milliards de dollars à notre économie, et le sentiment de fierté culturelle et nationale qu'elle nous procure. Le Canada ne peut pas se permettre de perdre son secteur touristique. Nous sommes reconnaissants pour les programmes mis en place jusqu'à maintenant, mais nous avons encore besoin du soutien gouvernemental pour nous assurer de pouvoir être là pour accueillir les touristes dans un avenir plus ou moins rapproché.

Je vous remercie.

● (1300)

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux questions des membres du Comité. Lors du premier tour, chacun aura droit à six minutes. Nous allons devoir faire respecter le temps alloué pour les questions des députés et les réponses de nos témoins de telle sorte que chacun ait la chance de poser ses questions.

Je cède maintenant la parole à M. Richards.

Bienvenue au comité de l'industrie.

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins. Je veux dire d'entrée de jeu que nous accueillons aujourd'hui les représentants d'une industrie qui est réellement affectée et qui est absolument essentielle pour notre pays. Je crois vraiment que le Comité aurait dû tenir plusieurs séances pour traiter de la situation de cette industrie qui revêt une importance capitale. Je dois donc vous présenter mes excuses. Étant donné le grand nombre de témoins qui sont réunis, je n'aurai sans doute pas l'occasion de poser une question à chacun d'entre vous, ce que je trouve très malheureux.

Cela dit, vous avez été quelques-uns à y faire allusion, mais...

[Français]

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Pardon, madame la présidente...

[Traduction]

**La présidente:** Nous avons un rappel au Règlement. Je pense que nous avons des difficultés à bien entendre.

[Français]

Est-ce bien cela, monsieur Lemire?

**M. Sébastien Lemire:** Oui, de plus, l'interprétation ne se fait pas. Je suis vraiment désolé, mais je suis très curieux de savoir ce que M. Richards va mentionner, surtout dans les circonstances. J'aimerais pouvoir en saisir toutes les subtilités.

**La présidente:** D'accord. Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Richards, je ne sais pas si vous pourriez vous rapprocher un peu de votre micro. Il y a encore des problèmes de friture.

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Madame la présidente, je veux aussi invoquer le Règlement. Je crois qu'il est important de souligner à nos témoins que les députés ont reçu des casques d'écoute comme le mien avec micro intégré pour faciliter la tâche à nos interprètes. Il est très pénible pour les interprètes d'accomplir leur travail si nous n'utilisons pas un équipement semblable. Nos caucus ont été avisés, et les membres du Comité devraient se servir de ces casques.

Je veux simplement que nos témoins sachent que nous leur demandons de bien parler dans leur microphone parce qu'il est très difficile pour nos interprètes de s'acquitter de leur tâche s'ils n'entendent pas bien leur voix.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Masse.

Je crois que nous allons passer à Mme Gray pendant que nous tentons de régler les problèmes de microphone de M. Richards. Les deux vont donc intervertir leur tour de parole.

Monsieur Richards, je ne me souviens pas de la solution que vous aviez apportée la dernière fois, mais je vous demanderais d'essayer la même chose, car je crois que cela avait bien fonctionné. Nous allons vous redonner la parole sans faute.

Nous allons maintenant entendre Mme Gray.

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Merci, madame la présidente. Je suppose que mon temps commence à partir de maintenant.

Je veux d'abord seulement réitérer les regrets exprimés par M. Richards concernant le fait que nous ne tenions qu'une seule séance. Il est vraiment dommage que l'on accueille aujourd'hui sept témoins pendant moins de deux heures pour traiter de la situation d'une industrie aussi importante. J'aurais par ailleurs quelques observations à faire avant de poser mes questions.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants d'une industrie qui, année après année, injecte plus de 1 milliard de dollars dans notre économie, fait croître notre PIB de 2 %, et procure de l'emploi à près de 2 millions de Canadiens. Comme nous le savons tous maintenant, c'est aussi l'industrie qui a été la première à être touchée par cette crise. Nos témoins nous ont déjà indiqué que des difficultés persistent et que l'industrie sera probablement la dernière à se remettre sur pied. Il est donc vraiment important que le gouvernement établisse des plans pour lui venir en aide. Nous n'avons cependant toujours pas vu de plan gouvernemental s'adressant expressément au secteur du tourisme.

Nous savons que la ministre a pour ainsi dire invité les intervenants du secteur touristique à présenter une demande à Diversification économique de l'Ouest, et tout indique que le processus est très laborieux. Ce processus est différent de celui d'une demande de prêt de 40 000 \$ dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Nous savons qu'une grande partie des programmes ne sont pas accessibles aux gens du secteur touristique et à bon nombre des organisations dont nous avons entendu les représentants ce matin. On ne peut pas véritablement parler d'un plan, lorsqu'on se limite à affecter au tourisme intérieur une partie des fonds prévus pour le tourisme international.

Nous n'avons toujours pas de plan pour ce qui est du transport aérien, du tourisme saisonnier, du ski, de l'agritourisme, des tournois sportifs et autres événements, ou du tourisme artistique, musical, historique ou culturel. Il n'y a rien du tout. De nombreux intervenants du secteur touristique m'indiquent qu'ils y voient une rebuf-

fade. Si aucune autre rencontre n'est effectivement prévue pour ce secteur, il serait vraiment important que les autres représentants de l'industrie qui souhaitent s'exprimer écrivent à notre comité à l'adresse [INDU@parl.gc.ca](mailto:INDU@parl.gc.ca). Il est en effet primordial que nous puissions produire un rapport complet tenant compte de toutes les perspectives.

Je passe maintenant à mes questions.

J'en ai quelques-unes pour M. Vézina de l'Association Restauration Québec. Le site Web de votre organisation fait état d'un sondage révélant que 61 % des restaurants ne pourront poursuivre leurs activités plus de six mois dans les conditions actuelles. J'aimerais que vous puissiez nous dire aujourd'hui si le gouvernement fédéral a communiqué avec votre organisation pour lui faire part d'un quelconque plan prévoyant des mesures spéciales afin d'appuyer le secteur du tourisme gourmand.

• (1305)

**M. Martin Vézina:** Nous avons eu quelques échanges avec le ministère de la Petite entreprise pour parler des mesures qui pourraient être prises en vue d'aider les propriétaires de restaurant, mais rien de semblable n'a été fait pour le tourisme gourmand. Nous discutons plutôt des moyens à prendre pour que les restaurants puissent demeurer ouverts. Il n'est pas question pour l'instant dans nos discussions de la promotion du tourisme gourmand.

**Mme Tracy Gray:** D'accord. Excellent. Merci.

Dans la vallée de Okanagan — et je suis persuadée que c'est la même chose au Québec —, nos restaurants jouent un rôle vraiment important au sein de l'économie locale en soutenant notamment nos agriculteurs et ceux qui fabriquent des produits à valeur ajoutée comme le fromage, les condiments et les boissons alcooliques et non alcooliques.

Monsieur Vézina, pourriez-vous nous indiquer de façon plus précise comment ces industries connexes pourraient être touchées si notre secteur de la restauration continue d'éprouver des difficultés à long terme?

**M. Martin Vézina:** Vous avez tout à fait raison. Les activités des restaurants ont des répercussions tout le long de la chaîne agroalimentaire. Nous avons pu le constater pendant la fermeture des restaurants au Québec en mars, avril et mai, alors que de nombreux producteurs et transformateurs ont dû cesser leurs activités. Tout ce secteur était en difficulté parce qu'une proportion de ses ventes se situant entre 20 % et 25 % était perdue en raison de la pause dans l'industrie de la restauration.

Toutes les composantes de la chaîne agroalimentaire sont touchées. Des emplois seront perdus si nous n'ouvrons pas nos restaurants au maximum de leur capacité. Il y aura un effet sur les producteurs agricoles, mais aussi sur les entreprises de transformation.

**Mme Tracy Gray:** Merci.

J'ai une question que j'adresse aussi bien à Mme Franc de l'Association des foires et des expositions qu'à M. Roy de Festivals et événements majeurs Canada.

La Dre Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada, a indiqué la semaine dernière que, même avec un vaccin, l'incertitude nous obligera peut-être à maintenir pendant deux ou trois ans les règles de distanciation physique. Est-ce que le gouvernement fédéral vous a consultés quant aux plans ou aux protocoles à mettre en place pour assurer en pareil cas la survie du secteur des foires, des expositions et des festivals?

Madame Franc, peut-être pourriez-vous répondre en premier.

**Mme Christina Franc:** Certainement. Je veux d'abord et avant tout préciser que nous adhérons totalement aux avis scientifiques qui ont été émis. Le chemin vers la reprise va être long et ardu. Pour notre part, nous n'avons eu aucune nouvelle pour l'instant du gouvernement quant aux prochaines étapes et aux plans à établir en la matière.

**Mme Tracy Gray:** D'accord.

Monsieur Roy?

**M. Martin Roy:** La plupart des organisateurs d'événements doivent traiter avec les administrations provinciales et municipales pour ce qui est de la réglementation.

Nous sommes par ailleurs conscients que les rassemblements ne seront pas autorisés pendant un bon moment encore, mais de nouvelles formules peuvent être expérimentées dès maintenant. Il faut savoir que les événements sont organisés longtemps à l'avance et qu'il faut commencer à discuter aujourd'hui de ceux qui se tiendront en 2021, en 2022 et même en 2023.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Roy.

Nous avons légèrement dépassé le temps imparti, madame Gray.

Nous passons maintenant à M. Ehsassi.

Vous avez six minutes.

● (1310)

**M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci à tous nos témoins pour les observations qu'ils nous ont présentées aujourd'hui.

Je dois avouer qu'une grande partie des chiffres que nous avons entendus sont extrêmement alarmants et qu'il ne fait aucun doute que notre pays devrait en faire bien davantage pour appuyer son industrie touristique.

J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Grynol.

Comme votre association représente des entreprises de tout le pays, on peut dire que vous avez une perspective nationale. Je me demandais si vous pourriez nous indiquer s'il y a des régions en particulier qui sont plus gravement touchées que d'autres dans l'industrie hôtelière.

**Mme Susie Grynol:** Il est peut-être réjouissant de pouvoir constater une certaine reprise dans nos hôtels de villégiature cet été, mais il faut quand même préciser que ces hôtels ne fonctionnent qu'à la moitié de leur capacité. À titre d'exemple, je suis aujourd'hui au Château Montebello dont le taux d'occupation maximum est fixé pour l'instant à 48 %.

Tous nos hôtels en milieu urbain éprouvent de grandes difficultés. Ils enregistrent tous des pertes. Le taux d'occupation se chiffre actuellement à 38 % au Canada. On ne peut pas faire fonctionner

quelque entreprise que ce soit à 38 % de ses capacités sans encourir des pertes. Même lorsque la saison touristique bat son plein, comme cela devrait être le cas actuellement, notre industrie est déficitaire dans l'ensemble du pays.

Exception faite des établissements de villégiature, tous les exploitants vivent des moments vraiment difficiles. Les gens ne voyagent tout simplement plus.

**M. Ali Ehsassi:** Avez-vous également une ventilation régionale des impacts sur l'industrie touristique dans l'ensemble du pays?

**Mme Susie Grynol:** En fait, c'est à peu près la même chose partout au pays. La situation est mauvaise dans toutes les régions. Mis à part pour les secteurs de villégiature, c'est très difficile. Toutes les entreprises essuient des pertes.

Si vous le désirez, je pourrais certes transmettre au Comité une ventilation plus détaillée. Je me ferai un plaisir de le faire en guise de suivi.

**M. Ali Ehsassi:** Merci beaucoup. Cela nous sera très utile.

J'ai une dernière question pour vous. Y a-t-il au pays des programmes provinciaux qui ont été bénéfiques pour l'industrie du tourisme?

**Mme Susie Grynol:** Les deux enjeux cruciaux pour la survie du secteur hôtelier sont l'accès à des liquidités et les problèmes de main-d'œuvre. Je vous répondrais donc que ce n'est pas vraiment le cas. Il y a bien un programme de prêt au Québec, mais il est loin de nous offrir les liquidités nécessaires dans une industrie comme la nôtre où les entreprises possèdent d'importants actifs. Il y a aussi eu des programmes de marketing. Ils ont leur utilité, mais il n'en demeure pas moins que les gens continuent de rester à la maison sans vraiment voyager.

Nous ne constatons pas un grand soutien de la part des gouvernements provinciaux si ce n'est certains d'entre eux qui permettent une plus longue période de préavis pour les employés de manière à retarder l'amorce du décompte. Il y a ainsi des provinces qui ont reporté cette échéance pour nous donner une certaine marge de manœuvre avec nos employés.

Sinon, il n'y a pas beaucoup de soutien de manière générale, et certes pas directement pour le secteur hôtelier.

**M. Ali Ehsassi:** Merci pour cette réponse.

Madame Bell, vous représentez vous aussi une association nationale. Je me demandais si vous pouviez nous fournir des chiffres plus détaillés. Y a-t-il des sous-secteurs de l'industrie touristique qui sont plus durement touchés que d'autres?

**Mme Charlotte Bell:** Il me serait difficile de vous dire que tous les secteurs ne sont pas fortement affectés. Si l'on regarde ce qui se passe pour les services aériens, on constate qu'ils sont sous la barre des 10 %. Porter Airlines ne va pas reprendre ses activités avant le mois d'octobre; on vient de repousser cette échéance. Les aéroports connaissent aussi d'importantes difficultés.

Susie vous a déjà bien décrit la situation des hôtels. Nous avons mené un genre de sondage téléphonique auprès des différentes régions la semaine dernière. Je ne vais pas vous donner tous les chiffres, mais la situation est très précaire dans l'ensemble du pays. Comme Susie vous l'a indiqué, si on fait exception du secteur de la villégiature qui connaît une certaine reprise à la faveur des quelques mois de l'été, tout le reste de l'industrie vit une situation désastreuse, il faut bien l'avouer. Comme Clark Grue de Meetings Being Business Canada pourrait vous le confirmer, le secteur des réunions et des congrès est pour ainsi dire paralysé en raison des interdictions relatives aux rassemblements de masse et des mesures de sécurité qui sont mises en place.

C'est vraiment une situation extrêmement pénible dans l'ensemble de l'industrie. Cela ne fait aucun doute.

• (1315)

**M. Ali Ehsassi:** Merci pour cette réponse.

Je vais maintenant m'adresser à notre témoin représentant les professionnels de l'organisation d'événements d'affaires. Compte tenu de votre niveau d'activité normal et des 229 000 emplois qui sont en jeu, pourriez-vous nous donner une ventilation de la provenance des visiteurs qui viennent habituellement contribuer à notre économie touristique, un secteur dans lequel vous êtes très engagés? Avez-vous les chiffres pour les visiteurs provenant de l'Amérique du Nord ou d'ailleurs dans le monde, ou simplement pour les événements destinés à des Canadiens que vous organisez?

**M. Clark Grue:** Merci pour la question. Je vais essayer d'y répondre brièvement.

Je suis persuadé que Charlotte pourrait vous fournir certains chiffres pour l'industrie touristique dans son ensemble. Je crois que 78 % des touristes sont Canadiens et que les autres proviennent d'ailleurs dans le monde. Dans le cas des événements d'affaires, des colloques et des congrès, la proportion de participants provenant de l'étranger est plus élevée. C'est certes l'un des éléments qui fait que nous avons été touchés de plein fouet.

**M. Ali Ehsassi:** Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Madame Grynol, vous avez indiqué vouloir nous transmettre certains renseignements. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir le faire par l'entremise du greffier du Comité.

J'invite d'ailleurs tous nos témoins à faire parvenir à notre greffier tout renseignement qu'ils souhaiteraient nous communiquer — par exemple, les résultats du sondage téléphonique dont vous avez parlé, madame Bell. Le greffier s'assurera de distribuer le tout aux membres du Comité.

C'est maintenant au tour de M. Lemire.

[Français]

**M. Sébastien Lemire:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je voudrais remercier spécialement mes collègues du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie d'avoir abordé la question de l'industrie touristique. C'est particulièrement important dans ma circonscription, évidemment, mais aussi dans l'ensemble du Québec et du Canada.

J'ai rencontré à quelques reprises certaines des personnes présentes ou des représentants de différents organismes avant et durant la crise de la COVID-19. Madame Bell, je crois que vous aviez uti-

lisé l'exemple du canari. Vous aviez mentionné que l'industrie touristique redémarrerait peut-être la dernière, mais qu'elle avait été touchée la première. Il faut savoir en tenir compte.

Selon moi, le grand défi, c'est que les programmes apparaissent très mal adaptés à la réalité des entreprises touristiques ou culturelles. Aujourd'hui, nous recevons également des représentants de l'industrie culinaire. Ces programmes font du mal à l'ensemble de ces industries. J'espère que c'est l'une des choses que l'on retiendra.

M. Vézina a notamment mentionné l'impact de la Prestation canadienne d'urgence et de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants sur le recrutement de la main-d'œuvre. Dans plusieurs régions du Québec, dont la mienne, la pénurie de main-d'œuvre est encore un enjeu important. Ce l'était avant la crise. S'il n'y a pas de programme adapté visant à favoriser le retour à l'emploi, il y aura des problèmes. De plus, à mon avis, les frais fixes inclus dans l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial créent beaucoup plus de confusion que de résultats.

Pour ce qui est de l'industrie touristique, je pense qu'il est important de rappeler que le retour à la normalité va prendre du temps. On parle de 2023 ou de 2024. Du moins, c'est ce que j'ai entendu de la part des gens de l'industrie. Les Québécois ont particulièrement été au rendez-vous. D'ailleurs, j'en ai croisé plusieurs. J'ai eu de la chance, car plusieurs amis sont venus me visiter en Abitibi-Témiscamingue, notamment. Quant à lui, le volet du tourisme international représente beaucoup d'argent et c'est une sécurité qu'on risque d'avoir des difficultés à obtenir.

Mon message est le suivant: il faut s'assurer que nos programmes visent un retour à long terme. Un des défis que devra relever l'industrie sera de déterminer de quelle façon elle va revenir à la normalité. L'une des propositions que vous aviez faites lors d'une de nos rencontres était un retour à 70 % des activités, non pas seulement en fonction des pertes, mais jusqu'à un retour à la normalité. Si on veut assister au retour des festivals et si les restaurants veulent maintenir leurs activités, il faut que l'on tienne compte du fait que la saison estivale est courte. On sait que 65 % de l'économie touristique, donc le deux tiers, se font l'été. Qu'est-ce qui va se passer durant l'année? L'enjeu clé est celui de la main-d'œuvre; il faut garder les emplois actifs pour assurer une vision de développement à long terme et prévoir l'année prochaine.

Ma question s'adresse à M. Hamel, le représentant de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

Pourriez-vous terminer votre intervention quant au Fonds d'aide et de relance régionale, le FARR? On sait que les entreprises touristiques ont grandement besoin de liquidités pour faire face à la crise économique. C'est le nerf de la guerre.

Une modification à l'actuel FARR, afin de l'ajuster à l'industrie touristique, serait-elle une solution qui permettrait à ces entreprises d'avoir rapidement les liquidités nécessaires et une subvention, à la fin du processus de remboursement, afin de les aider à les relancer à l'image du programme FARR, mais de façon adaptée?

• (1320)

**M. Yan Hamel:** Je vous remercie, monsieur Lemire.

Pour répondre à quelques questions posées plus tôt, je dirai que, actuellement, les provinces n'ont pas de mesures costaudes et robustes leur permettant d'aider l'industrie touristique. C'est un problème majeur. La mesure la plus structurante est la Subvention salariale d'urgence du Canada.

L'autre problème criant est celui des liquidités. Au Québec, on a essayé de voir quels seraient les meilleurs programmes déjà existants afin de les adapter au problème des liquidités de l'industrie touristique dans l'ensemble du pays.

Nous avons discuté avec Mme Bell et avec l'Association des hôtes du Canada. Le FARR, tel qu'on le connaît actuellement, ne permet pas aux entreprises importantes et structurantes pour notre économie d'avoir accès à des fonds. Pourtant, ce sont des entreprises qui assureront la création de richesse et le maintien de l'emploi d'un bout à l'autre du pays au moment de la relance.

Nous demandons donc une révision de ce programme, pour que celui-ci soit plus flexible et plus adapté aux besoins réels de l'ensemble des entreprises touristiques du Canada et de celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions de dollars. Nous demandons d'avoir accès à des liquidités rapidement et à coût abordable.

Plus tôt, on a parlé de problèmes liés aux banques. En effet, les entreprises ne peuvent pas être surendettées. Ce que nous demandons existe déjà au fédéral. Nous demandons un prêt subordonné. Si les entreprises se relèvent plus rapidement que les autres et qu'elles sont capables de rembourser le prêt avant le 31 décembre 2022, comme stipulé dans le programme actuel, il faut qu'il y ait un moratoire sur le capital et l'intérêt et que la partie non remboursable se situe entre 25 et 50 %.

L'accès à des liquidités est un problème criant et important.

**M. Sébastien Lemire:** C'est important. J'ai interpellé la ministre Joly au sujet du Fonds d'aide et de relance régionale, le FARR, et de l'importance d'avoir un programme décentralisé, qui tienne compte des régions et de leur réalité, avec des gens pour la soutenir. Il faut surtout que le programme soit adaptable.

Mon temps est écoulé, mais j'aurai une autre question à poser au prochain tour.

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Masse sera le prochain à pouvoir poser ses questions.

Vous avez six minutes.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente.

Merci à tous nos témoins.

Je vais vous expliquer le fonctionnement d'un programme avant de vous laisser répondre à tour de rôle pour nous indiquer si ce programme pourrait être bénéfique pour vous et pour votre organisation. Je vais expliquer en quoi cela consiste exactement, de telle sorte que nous parlions tous de la même chose, après quoi je vous demanderais de nous indiquer, par un oui ou par un non, s'il pourrait vous être utile en suivant l'ordre dans lequel vous avez présenté vos exposés.

Il s'agit en fait du programme Emplois d'été Canada.

Chaque année, tous les députés reçoivent des fonds pour ce programme. C'est mon cas depuis 18 ans et il n'y a pas eu un seul été où le nombre d'employeurs intéressés n'était pas trop élevé pour le budget à ma disposition. Ce programme permet de couvrir entièrement la rémunération des étudiants dans le secteur à but non lucratif, et même, à titre exceptionnel cette année, dans le secteur privé.

Je vais vous donner l'exemple de ma circonscription de Windsor West. J'ai reçu jusqu'à maintenant des demandes totalisant 3 millions de dollars alors que je dispose d'environ 1,2 million de dollars pour l'emploi étudiant. Des employeurs, dont un grand nombre dans le secteur touristique, présentent une demande pour obtenir ces subventions salariales. Leur demande est validée par la fonction publique, puis soumise à l'approbation d'un député. Le député peut modifier, dans un sens ou dans l'autre, le nombre d'heures d'emploi demandé. J'essaie de les répartir équitablement en mettant l'accent sur le tourisme et d'autres secteurs offrant de bonnes perspectives à nos jeunes.

Le gouvernement a bien réagi cette année en prolongeant la durée du programme. Il peut ainsi s'appliquer à des emplois jusqu'en février en incluant le travail à temps partiel pour les étudiants.

Si je vous donne tous ces détails, c'est justement parce que cela touche la controverse à l'origine du scandale éclaboussant actuellement l'organisme UNIS. Les dirigeants de cet organisme soutenaient qu'ils devaient aider les étudiants en leur permettant de faire ce travail. Comme je viens de l'indiquer, la demande pour ce programme dépasse l'offre chaque année. Étant donné qu'il en est de même depuis plusieurs années déjà, on obtient un financement cumulatif insuffisant de l'ordre de 912 millions de dollars pour l'ensemble du pays.

Si je vous pose la question, c'est donc en raison de la déclaration controversée du premier ministre qui prétendait que personne d'autre ne pouvait y parvenir, qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour ces jeunes de passer à l'action. Je peux vous affirmer pour ma part que la fonction publique a déjà validé 200 postes supplémentaires pour des étudiants, y compris ceux de Windsor West. On pourrait financer ces postes si l'on faisait le nécessaire demain matin. C'est un élément de solution que nous avons à portée de la main, car il n'est nullement nécessaire d'adopter une loi spéciale.

Voici donc ma question. Si ce programme était modifié de manière à permettre aux étudiants de jouir d'une certaine flexibilité en prévoyant un plus grand nombre d'heures de travail dans le secteur touristique et dans d'autres industries, et si les étudiants étaient payés directement grâce au financement que nous pourrions octroyer dès maintenant, est-ce qu'il serait avantageux pour votre organisation de pouvoir profiter d'une telle marge de manoeuvre compte tenu des difficultés avec lesquelles vous devez maintenant composer?

Je vous demanderais de répondre dans l'ordre en m'indiquant par un oui ou par un non si cela serait bénéfique pour vous. Je vous en serais reconnaissant, car nous mettons tout en oeuvre pour que ces fonds puissent être rendus disponibles afin que les étudiants puissent occuper ces emplois pendant les 6 à 12 prochains mois. Si toutefois l'idée vous semble plutôt mauvaise, je préférerais que vous me l'indiquiez. Je vous demanderais de bien vouloir répondre seulement par un oui ou par un non pour que je puisse connaître l'avis de tout le monde.

Monsieur le greffier, pouvez-vous voir au besoin à ce que l'ordre soit respecté?

• (1325)

**La présidente:** La première organisation qui figurait sur la liste était l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

[Français]

**M. Yan Hamel:** Je vous remercie de vos explications sur le programme. Il est important de souligner que nous sommes maintenant à moins d'une semaine du retour en classe.

[Traduction]

**M. Brian Masse:** Je suis désolé, mais pourriez-vous répondre simplement par oui ou par non?

[Français]

**M. Yan Hamel:** D'accord. Non, dans le contexte actuel, cela ne peut pas nous aider.

Je vous remercie.

[Traduction]

**M. Brian Masse:** D'accord. Merci.

[Français]

**La présidente:** Monsieur Vézina, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Martin Vézina:** Oui, ce programme pourrait aider, mais tout dépend de la façon dont la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants s'applique, car le problème actuel est lié au fait que les étudiants préfèrent participer à ce programme.

**M. Brian Masse:** D'accord. Merci.

**La présidente:** Madame Franc, la parole est à vous.

**Mme Christina Franc:** La réponse courte est que le programme peut peut-être aider, mais que c'est peu probable.

**M. Brian Masse:** D'accord. Merci.

**La présidente:** Monsieur Roy, vous avez la parole.

**M. Martin Roy:** Je dirais oui pour le moment. En fait, de nombreux festivals et événements ont profité du programme.

**M. Brian Masse:** D'accord.

**La présidente:** Madame Grynol, la parole est à vous.

**Mme Susie Grynol:** Je dirais, moi aussi, que le programme peut peut-être aider, mais que c'est peu probable.

**La présidente:** Monsieur Grue, vous avez la parole.

**M. Clark Grue:** Je dirais la même chose: le programme peut peut-être aider, mais c'est peu probable.

**La présidente:** Madame Bell, la parole est à vous.

**Mme Charlotte Bell:** Je dirais la même chose: le programme peut peut-être aider, mais c'est peu probable.

**M. Brian Masse:** Merci. Cette question est importante, et je remercie les témoins d'avoir été brefs afin de me permettre d'entendre tout le monde. Cependant, il y a d'autres questions importantes à examiner en ce moment.

Je vais maintenant m'adresser de nouveau à Mme Bell. En ce qui concerne la situation bancaire et le financement, quelle est l'importance de cet aspect, compte tenu de ce que vous entendez de la part de vos membres? Je pose des questions précises sur ce programme, parce qu'il s'agit d'un micro-exemple, mais je crois que vous recherchez une solution plus générale en matière de pratiques bancaires et d'emprunt. Il y a des prédateurs. Je me bats depuis le début de la pandémie pour que les Canadiens bénéficient d'un allègement de leurs frais liés à leurs cartes de crédit, mais c'est là une tout autre histoire. Toutefois, vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet, madame Bell.

**Mme Charlotte Bell:** Le manque de liquidités est le principal problème auquel nous faisons face en ce moment. Si vous me présentiez 10 problèmes en me disant, « Je ne peux toutefois régler que le PCE ou le manque de liquidités », je vous dirais de régler le deuxième problème, parce que c'est ce dont tout le monde se plaint.

Comme je l'ai mentionné, au cours de l'enquête que nous avons réalisée en juillet — et je sais que l'Association des hôtels du Canada a réalisé d'autres enquêtes liées à ce programme —, nous avons constaté que les gens attendent des mois avant d'obtenir une réponse, quelle que soit cette réponse, et que la plupart des demandeurs du secteur du tourisme se font dire: « Vos entreprises sont trop risquées. Nous n'allons pas prendre le risque de les financer ». Certains nous ont même dit...

**La présidente:** Malheureusement, madame Bell, vous avez dépassé le temps qui nous était imparti.

**Mme Charlotte Bell:** Oh, j'en suis désolée.

**La présidente:** Je vous présente mes excuses.

Nous allons maintenant amorcer notre deuxième série de questions, et nous commencerons par donner la parole à M. Richards.

Je vois que vous utilisez un autre casque d'écoute, alors je vous demande si vous pouvez placer le microphone un peu plus près de votre bouche. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Blake Richards:** Avec un peu de chance, le son sera plus clair.

Je demande, madame la présidente, que cette période ne soit pas comptabilisée dans mon temps de parole, afin que nous puissions nous assurer que le problème est réglé avant que je ne commence à intervenir.

Le son est-il clair?

● (1330)

**La présidente:** Non, malheureusement, votre voix est encore très éraillée. Nous allons voir ce que nous pouvons faire de notre côté.

Cela dit, je vais céder la parole à Mme Rempel Garner afin qu'elle puisse prendre part aux interventions de cinq minutes, pendant que nous voyons si nous pouvons trouver une solution à votre problème de connexion.

**L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC):** Je viens d'être jetée dans la mêlée. Merci, monsieur Richards.

Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par interroger Mme Franc. Je crois comprendre que le Stampede de Calgary est membre de votre organisation. Est-ce exact?

**Mme Christina Franc:** Oui, c'est vrai.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** D'après le témoignage que M. Roy a préparé concernant la proposition que vous avez faite au gouvernement, je crois comprendre que le Stampede de Calgary ne ferait pas partie de cette demande, si elle devait être acceptée. Est-ce exact?

**Mme Christina Franc:** Oui, c'est exact.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Votre organisation prend-elle certaines mesures pour défendre les intérêts de groupes comme le Stampede de Calgary? Je crois comprendre que la différence entre ce que vous demandez et ce à quoi le Stampede pourrait prétendre, c'est qu'il dispose de certains actifs fixes qu'il utilise sur une base annuelle. Est-ce exact?

**Mme Christina Franc:** Oui, le Stampede de Calgary a adopté un modèle d'affaires élargi qui dépasse le cadre de ce que nous représentons. Il déploie donc ses propres efforts.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Le stampede est un événement touristique de renom. Bien qu'il suive un modèle d'affaires élargi, pratiquement tous ses événements de cette année ont été annulés aussi, ce qui l'a placé dans une situation plutôt désastreuse. Avez-vous travaillé avec le stampede, ou connaissez-vous d'autres groupes qui mettent en oeuvre des événements de renom comme le stampede et qui suivent des modèles d'affaires de ce genre, mais qui apportent, disons...? Je sais que, dans le cas du stampede, Calgary bénéficie de près d'un demi-milliard de dollars de recettes.

**Mme Christina Franc:** Nous représentons l'industrie dans son ensemble. Nous ne pouvons pas parler au nom du stampede ou d'organisations particulières dans leur forme actuelle. Je sais qu'ils déploient leurs propres efforts et qu'ils ont de nombreuses conversations avec le gouvernement, mais en ce qui concerne les événements touristiques de renom, plusieurs groupes responsables de ces événements sont membres de notre organisation, et certains d'entre eux pourront profiter de la proposition. Toutefois, certains groupes déploient leurs propres efforts en ce moment.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Je voulais simplement préciser pour le compte rendu qu'à un moment où le gouvernement et des groupes d'intérêts spéciaux conseillent fréquemment à ma province de « diversifier son économie », des événements comme le stampede et certainement le tourisme en général — et je suis certaine que M. Richards y fera allusion dans ses observations — liés à des régions comme Banff ont subi un énorme revers et que ces secteurs représentent une grande partie de l'économie de l'Alberta.

Je pense qu'il faut reconnaître que l'Alberta est touchée de nombreuses manières différentes, et il n'y a pas vraiment eu beaucoup de gens qui ont plaidé pour les événements touristiques de renom de la province. Je sais que vous défendez certainement les intérêts de festivals qui ont lieu dans de nombreuses collectivités rurales, y compris dans ma province, ce qui est formidable, mais je voulais simplement préciser que le stampede n'était pas inclus dans cette demande.

Le prochain commentaire que je vais faire — et je vais mettre maintenant mes notes de côté —, c'est que j'ai décelé un thème parmi bon nombre des exposés d'aujourd'hui, à savoir qu'il y a beaucoup d'incertitude dans l'industrie et que cela précipite quelques problèmes. Tout d'abord, j'ai entendu dire — et je l'ai entendu lors de conversations privées avec d'autres groupes industriels — que les opérateurs touristiques ont du mal à obtenir des prêts en ce moment, en raison de l'incertitude liée à un manque de mesures permettant de savoir quand les restrictions aux frontières pourraient être assouplies. Je ne plaide pas nécessairement pour cet assouplissement, mais il y a une absence d'indicateurs qui permettraient de déterminer à quoi cet assouplissement ressemblerait et quand il pourrait être attendu.

L'autre chose que j'ai entendu dire à propos des prêts, c'est que les banques ne sont tout simplement pas prêtes à soutenir les opérateurs sans l'intervention du gouvernement. Je vous cède simplement

la parole pour vérifier que c'est bien ce que tous les témoins ici présents ont exposé au Comité aujourd'hui.

• (1335)

**Mme Susie Grynol:** Je vous remercie de votre question.

Si l'on s'en tient strictement au secteur hôtelier, il y a deux défis majeurs à relever en ce moment. Le premier est que l'organisme de réglementation actuel des banques, à savoir le BSIF, n'a pas révisé la réglementation pour la COVID, ce qui signifie qu'il utilise un ancien ensemble de règlements pendant la période de pandémie. Il faut obtenir des évaluations, et c'est tout un processus. Les banques disent: « Vous valez 20 ou 30 % de moins ». Comme l'industrie hôtelière détient de gros actifs, les banques déclarent simplement: « Vous êtes en dehors de votre ratio prêt-valeur, et cela signifie que nous ne pouvons pas vous autoriser à emprunter davantage », et ce, en dépit du fait que le gouvernement garantit le prêt à 80 %.

Ensuite, vous avez souligné, à juste titre, l'autre problème, à savoir qu'il n'y a pas de visibilité quant au moment où les flux de trésorerie reviendront, alors on nous conseille simplement de ne pas présenter de demandes.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Lambropoulos. Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente. Je partagerai mon temps de parole avec M. Longfield.

Je m'excuse pour ma voix rauque et pour tout problème éventuel. La traduction fonctionne-t-elle? C'est la question que je souhaite poser avant de commencer. Elle fonctionne. D'accord.

Ma question pourrait s'appliquer à tous nos témoins. J'aimerais donc vous remercier tous de votre participation à la séance d'aujourd'hui.

Il est évident qu'il existe actuellement des programmes qui, s'ils étaient prolongés ou élargis, pourraient aider bon nombre des industries qui témoignent aujourd'hui. Nous savons également que la situation pourrait durer plus longtemps que ce que nous avons prévu au départ. On peut s'attendre à vivre dans ces conditions pendant les deux ou trois prochaines années, comme cela a été mentionné précédemment. Au cas où cela se produirait, de nombreuses industries partout au Canada ont cherché à élaborer des stratégies de relance et à trouver de nouvelles façons de faire des affaires qui les aideraient à continuer de survivre au beau milieu de cette crise.

Y a-t-il des moyens auxquels vos industries ont pensé et que le gouvernement serait en mesure de vous aider à mettre en œuvre à l'avenir, des moyens qui sortiraient des sentiers battus ou des moyens dont on ne parle pas encore ou qui ne sont pas déjà en cours de réalisation? Si vous deviez penser à une nouvelle façon de faire des affaires l'année prochaine, y a-t-il une stratégie que nous pourrions vous aider à mettre en œuvre à l'échelle fédérale? Y a-t-il un type de programmes qui, selon vous, serait utile à l'avenir, compte tenu de cette nouvelle façon de faire des affaires?

**M. Clark Grue:** Si je peux me permettre d'intervenir, je dirais que, du côté des événements d'affaires, il est possible, comme beaucoup d'entre vous le savent, d'organiser des conférences virtuelles, et c'est ce vers quoi tendent beaucoup de planificateurs. Ces conférences sont loin d'être aussi lucratives. Elles ne soutiennent pas l'industrie au même degré, mais elles sont un moyen de mettre au moins un petit pansement sur un problème ou une grande blessure. C'est un changement de cap que certains planificateurs effectuent, et il fournit des possibilités de revenu qui leur permettent de survivre et de se maintenir à flot.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Je pense que c'est le cas pour beaucoup d'entreprises. Je sais qu'Uber Eats a aidé de nombreux restaurants. Il y a certainement des outils en ligne qui ont aidé un grand nombre de secteurs différents. Je sais qu'une conférence organisée au moyen de Zoom n'est pas forcément coûteuse non plus. Le gouvernement fédéral pourrait-il vous aider en mettant en place un programme qui prendrait en charge certaines de vos dépenses les plus coûteuses dans des cas comme ceux-là?

**Mme Charlotte Bell:** Nous pourrions certainement utiliser des crédits d'impôt ou des subventions pour aider ceux qui doivent engager des dépenses pour mettre en place des mesures de santé. Bien sûr, ces mesures coûtent très cher, et les hôtels, les centres de conférences, les attractions, l'ensemble des entreprises, les aéroports et les compagnies aériennes ont dépensé des millions de dollars pour rendre leurs entreprises sécuritaires à la fois pour leurs employés et leurs clients.

Rien de ce dont nous parlons en ce moment ne va sauver l'industrie. Là encore, ces mesures peuvent servir de palliatifs, mais elles ne sauveront pas l'industrie. L'industrie a besoin de liquidités, et elle en a besoin de toute urgence. Je tenais juste à faire valoir cet argument.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Merci beaucoup.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à M. Longfield.

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci.

Pendant cette partie de mes questions, je vais poursuivre sur le thème de la façon dont le format virtuel peut aider certaines parties de l'industrie, mais non d'autres parties de l'industrie.

Monsieur Roy, j'aimerais vous adresser mes questions pour commencer. À Guelph, il y a l'Improvisation Festival et le Hillside Festival, qui ont été établis dans cette ville, mais qui sont devenus virtuels cet été. En réalité, la rémunération des artistes vient du fait qu'ils participent à un festival et qu'ils peuvent y commercialiser leurs produits physiques. Même si les organisateurs de l'événement sont en mesure de s'en sortir, le secteur culturel et les artistes eux-mêmes ont du mal à se faire rémunérer.

Ils ne sont certainement pas rémunérés de façon appropriée par les services de diffusion en continu. Le comité de l'industrie s'est penché sur cette question pendant la dernière législature. Pouvez-vous nous parler de l'importance de la rémunération des artistes?

• (1340)

**M. Martin Roy:** Les artistes sont importants. Comme je l'ai indiqué, nous faisons face à de nombreuses dépenses en ce moment. Les artistes en font partie, mais nous engageons un grand nombre de dépenses pour maintenir nos équipes ensemble. C'est un énorme défi. Je vois beaucoup de festivals et d'événements devenir virtuels, et je les en félicite, mais rien ne vaut un festival en personne.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Dreeshen.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

À chacun des témoins... Comme dans toutes les autres collectivités du Canada, le secteur du tourisme ici, en Alberta, a été décimé financièrement par cette pandémie, en raison de l'annulation de rodéos, de colloques, d'événements sportifs, d'expositions emblématiques et d'autres attractions touristiques. Les membres de notre bassin local de bénévoles sont très frustrés, tout comme l'industrie hôtelière locale.

Comme l'Association de l'industrie touristique du Canada l'a souligné d'après sa récente enquête, sans aide financière immédiate, de nombreux hôtels et autres entreprises touristiques devront probablement fermer leurs portes pour toujours. L'une des questions que j'ai entendues lors de mes discussions avec les hôteliers locaux est la suivante: « Que pouvons-nous faire pour être prêts si la situation se reproduit? » Parce que la fermeture... Je sais qu'il y a eu des possibilités au tout début de la pandémie. Nous avons parlé d'utiliser des hôtels pour contribuer à la planification de la pandémie. Je sais qu'il a été mentionné plus tôt que c'est quelque chose qui a été fait, mais les hôteliers veulent s'assurer qu'ils sont prêts pour cette éventualité.

En ce qui concerne l'Association des hôtels du Canada et les activités qui ont eu lieu, comment pouvons-nous envisager de développer afin que nos hôteliers aient une petite idée de la manière dont ils pourraient s'adapter à ces activités si nous devons revivre cette épreuve?

**Mme Susie Grynol:** Il y a deux réponses à cette question. La première est qu'à mon avis, il a fallu que le gouvernement apporte un soutien général aux programmes, et nous nous trouvons maintenant à un moment où le tourisme et le secteur hôtelier semblent très différents de tous les autres secteurs. La situation permet à tous les autres secteurs de se rétablir, mais pas aux nôtres.

L'un des enseignements à tirer en ce moment est... Si nous mettions en place une structure de liquidités qui nous permettrait de couvrir nos coûts fixes, ce serait un bon enseignement, et c'est une mesure que nous pourrions facilement reproduire la prochaine fois, en sachant que tout soutien du gouvernement, comme la subvention salariale, devrait être doté de paramètres différents dans un secteur comme celui-ci.

Je pense que nous tirerons certains enseignements dans le cadre de ce projet. Quant aux autres moyens de survie, nous serons prêts à répondre aux besoins de la santé publique et à fournir des refuges, entre autres choses, comme nous l'avons fait la dernière fois.

**M. Earl Dreeshen:** Merci beaucoup. Je pense que c'est vraiment le but, mais nous serons mieux préparés cette fois.

**Mme Susie Grynol:** Absolument.

**M. Earl Dreeshen:** Je crois que c'est la partie cruciale.



Je m'adresse maintenant à l'ACFE. Comme je l'ai déjà mentionné, l'Alberta Association of Agricultural Societies est l'un de vos membres. Les bénévoles de la collectivité maintiennent notre patrimoine culturel en vie, et ils éprouvent une grande frustration en ce moment. Certains de ces événements qui se déroulent depuis plus de 100 ans ont de graves problèmes. Je me demande si vous pourriez nous parler de certaines des discussions que vous avez eues avec vos membres, afin que nous puissions examiner la façon dont ils pourraient rester viables maintenant et à l'avenir si, encore une fois, une situation comme celle-là survient.

**Mme Christina Franc:** Oui, cela a vraiment changé la donne pour nous.

Notre industrie est fondée sur les rassemblements de masse — ce sont les activités que nous connaissons et que nous pouvons exercer. Donc, oui, il y a déjà eu des situations où les rassemblements de masse ont été limités, mais pas au cours des dernières années. Aujourd'hui, nos entreprises et notre industrie cherchent à se diversifier dans les limites du secteur touristique national, je dirais, et nous cherchons donc à exercer d'autres activités. Nous envisageons des activités accessibles en voiture ou des activités de service à l'auto à plus petite échelle, mais nous nous concentrons aussi un peu plus sur l'agrotourisme et sur la manière dont nous pouvons soutenir de façon permanente nos collectivités locales.

Au niveau fédéral, je dirais qu'il s'agit d'un soutien pour nous aider à diversifier notre modèle d'affaires, ainsi que pour nous aider à mettre nos édifices à niveau. Nous avons beaucoup de beaux édifices, dont certains sont des bâtiments patrimoniaux, et le fait de les mettre à niveau pour qu'ils puissent être utilisés à des fins polyvalentes nous aiderait certainement à l'avenir.

• (1345)

**M. Earl Dreeshen:** Merci beaucoup.

En ce qui concerne ma troisième et dernière question, monsieur Grue, vous pourriez peut-être passer en revue les questions suivantes.

Nous savons que la Ligue canadienne de football représente une grande partie du paysage culturel de notre nation. La LCF est un élément important de notre identité nationale depuis plus de 100 ans. Avec toute l'aide qui est apportée à d'autres symboles culturels, nous ne pouvons tout simplement pas baisser les bras et abandonner cette organisation qui rapporte chaque année des centaines de millions de dollars aux collectivités.

Votre organisation distingue-t-elle un rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer pour contribuer à soutenir cette partie emblématique de notre industrie du tourisme, mais aussi de notre patrimoine culturel?

**M. Clark Grue:** Les événements d'affaires qui entourent la Coupe Grey sont généralement ceux sur lesquels nous concentrons nos efforts, et puis, bien sûr, le côté festivalier s'occupe de la Coupe Grey elle-même. Personnellement, comme je suis un fervent partisan de la LCF et de son lien culturel avec le Canada, j'estime qu'il est extrêmement important que nous la soutenions et que nous nous assurions qu'elle a lieu cette année.

**M. Earl Dreeshen:** Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup. Je me dois juste d'ajouter: « Allez, Als, allez! ».

Cela dit, nous allons maintenant passer à M. Longfield. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Lloyd Longfield:** Allez, Bombers, allez!

Je souhaite adresser mes questions à Mme Grynol. Je vous remercie d'avoir consacré une partie de vos vacances à la séance du Comité et de soutenir le secteur hôtelier pendant ce temps.

Nous siégeons au sein du comité de l'industrie, et non du comité des finances. Je sais que le comité des finances examine des modèles financiers. En ce qui concerne les liquidités, je travaille avec une grande chaîne locale de Guelph, ainsi qu'avec des gîtes touristiques et un centre de conférences de Guelph, qui suivent des modèles d'affaires très différents, mais qui dépendent tous des visiteurs, bien sûr. En ce qui concerne l'hôtel et le centre de conférences, la location des salles ainsi que la restauration et le service qui l'accompagnent rapportent bien souvent à l'organisation des profits plus substantiels que la location de chambres. De plus, il y a également des dépôts qui ont été versés par des organisations sans but lucratif ou dans le cadre de mariages qui n'auront pas lieu. Au cours du prochain exercice, ces dépôts seront toujours inscrits dans les livres et auront des répercussions sur la trésorerie.

Pourriez-vous nous parler de la question des liquidités? Je sais que, par l'intermédiaire de la BDC et d'EDC, des prêts ont été obtenus généralement auprès d'une coopérative de crédit. Comme vous l'avez souligné, les banques ne financent généralement pas les hôtels. Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous en dire un peu plus sur les liquidités, afin que nous puissions comprendre comment fonctionne cette industrie?

**Mme Susie Grynol:** Oui, avec plaisir.

L'industrie hôtelière est fondée sur les actifs, donc quand vous allez à la banque et que vous demandez un prêt, ce n'est pas comme si vous louiez les installations et que la banque se contentait d'examiner vos flux de trésorerie; elle étudie la valeur réelle de la propriété. Comme je l'ai indiqué précédemment, la plus grande difficulté, c'est que les banques ne semblent pas pouvoir mettre le doigt sur ce que vaut un hôtel en ce moment, et c'est la faille la plus profonde et la plus fatale du PCE que nous avons été en mesure de repérer tout au long de ce processus.

Pour répondre à votre question au sujet des liquidités, d'après notre analyse d'un hôtel de 100 chambres, sur une période de 12 mois, son propriétaire aurait besoin d'une somme de 600 000 dollars. Ce chiffre s'appuie déjà sur l'hypothèse que le programme de subvention salariale d'urgence sera en vigueur jusqu'en décembre, au taux réduit déjà prévu, et qu'il n'y aura pas d'autres programmes réellement pertinents en matière d'aide.

**M. Lloyd Longfield:** Je pense à Financement agricole Canada, pour citer un exemple qui n'appartient pas au secteur dont nous parlons. Ce programme fournit des liquidités aux agriculteurs qui travaillent dans un domaine qui exige beaucoup de capitaux et qui connaissent des problèmes de trésorerie. Ils peuvent opter pour des types de financement particuliers simplement pour régler leurs problèmes de trésorerie.

Y a-t-il un programme semblable qui vise l'industrie hôtelière, ou est-ce un élément que nous devons recommander dans notre rapport?

**Mme Susie Grynol:** Oh, je pense qu'il faut recommander un tel programme et qu'il doit passer par les institutions financières. Nous avons longuement étudié la question au cours des trois ou quatre derniers mois. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le bureau de la ministre Ng et le bureau de la ministre Joly, en faisant appel à des experts financiers afin de bien cerner le problème et les enjeux.

Notre principale recommandation est que le programme doit passer par des institutions financières, mais qu'il doit être garanti à 100 % par le gouvernement. Sinon, le gouvernement devrait mettre en place un système distinct, comme celui auquel vous faites allusion. Ce système n'existe pas en ce moment, et le temps presse.

• (1350)

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

Je vais maintenant passer à un marché de plus petite taille, c'est-à-dire les gîtes touristiques. Il y a un gîte touristique à Guelph qui a reçu seulement deux réservations pendant toute la saison. Ces visiteurs allaient venir des États-Unis. Cela ne se produira pas maintenant, et pour une très bonne raison. Comme nous désirons assurer la sécurité de nos collectivités, nous devons surveiller les personnes que nous autorisons à entrer au Canada et la façon dont nous leur permettons de le faire. Toutefois, cela a un impact majeur sur les petites entreprises. Dans le cas présent, elles utiliseront leur compte bancaire personnel pour financer leurs activités, et parce qu'elles utilisent un compte bancaire personnel, elles n'ont pas accès à d'autres programmes.

Avez-vous de brèves observations à formuler à ce sujet?

**Mme Susie Grynol:** Je dirais que vous avez absolument raison, mais cela ne s'applique pas seulement aux gîtes touristiques. En fait, la majeure partie de l'industrie hôtelière canadienne appartient à de petites entreprises comparables qui sont établies dans une collectivité. Je pense que tous les députés qui participent à cet appel connaissent probablement un hôtelier local qui a investi tout son argent dans son entreprise.

Ce qui se produit actuellement dans le cadre du PCE, c'est qu'on demande aux propriétaires des garanties personnelles contre les 20 % de risque supplémentaires qui reposent actuellement sur les épaules de la banque dans le cadre du PCE. Dans le secteur hôtelier, je dirais que 70 % des hôtels appartiennent à de petites entreprises. Il s'agit là d'une difficulté cruciale.

**M. Lloyd Longfield:** Merci beaucoup.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ):** Merci, madame la présidente.

Tout d'abord, je tiens à remercier nos invités d'être présents aujourd'hui.

Je veux souligner l'importance de l'industrie touristique au Québec. Cette industrie compte plus de 400 000 travailleurs et génère près de 9 % des emplois dans l'économie québécoise. On parle ici de plus de 30 000 entreprises. Il est important de préciser que les deux tiers de ces 30 000 entreprises se situent à l'extérieur des grands centres, c'est-à-dire à l'extérieur des régions de Québec et de

Montréal. Ce sont majoritairement de petites entreprises. En effet, plus de 80 % de ces entreprises comptent moins de 20 employés.

Monsieur Hamel, vous avez parlé tout à l'heure de l'importance des liquidités et d'éventuels moratoires afin d'aider ces entreprises. On comprend très bien que, pour les petites entreprises, il est plus difficile de disposer de beaucoup de liquidités. Nous sommes donc totalement d'accord avec vous pour ce qui est du soutien financier de ces entreprises. Vous avez mentionné la modification apportée au Fonds d'aide et de relance régionale, le FAAR. Dernièrement, un autre programme a été modifié, soit la Subvention salariale d'urgence du Canada. Comme nous le savons, ce programme a été très structurant pour l'industrie touristique dès le début de la pandémie. Or les nouveaux critères de ce programme ont fait en sorte de mettre hors circuit de nombreuses entreprises touristiques du Québec. En effet, les nouveaux critères ne sont pas nécessairement adaptés aux entreprises touristiques.

Monsieur Hamel, pouvez-vous nous dire quelles sont les répercussions négatives des nouveaux critères de ce programme?

**M. Yan Hamel:** Je vous remercie de votre question.

L'impact est majeur pour l'industrie touristique en ce qui a trait aux subventions. L'industrie touristique, qui a été la plus affectée, a reçu un soutien de sa masse salariale de l'ordre de 75 %. À partir de septembre, ce pourcentage va passer à 65 %, puis à 45 %, et à la fin novembre, à presque 0 %.

Pour ce qui est de l'impact, les entreprises de festivals n'auront pas amassé assez de fonds pour traverser l'hiver. Partout au Canada, les entreprises saisonnières comme les stations de ski n'auront pas de clientèle provenant de l'extérieur du Québec, voire du Canada, qu'ils avaient par le passé. L'absence de ces clientèles va faire en sorte que les chiffres d'affaires seront très marginaux et que les entreprises ne pourront pas soutenir leur masse salariale, donc leurs employés, qui sont vraiment essentiels dans l'industrie touristique.

Nous demandons vraiment que le gouvernement du Canada révisé les conditions de ce programme. Je vous remercie.

**M. Maxime Blanchette-Joncas:** Je vous remercie, monsieur Hamel...

**La présidente:** Merci beaucoup.

Je m'excuse, monsieur Blanchette-Joncas. J'ai parlé d'une intervention de cinq minutes, mais il s'agissait de deux minutes et demie.

• (1355)

[Traduction]

Nous allons maintenant céder la parole à M. Masse.

Vous avez la parole pendant deux minutes et demie.

[Français]

Êtes-vous là, monsieur Masse?

**M. Sébastien Lemire:** Je suis prêt à prendre sa place, si vous le voulez, madame la présidente.

[Traduction]

**La présidente:** Nous pensons avoir perdu le contact avec lui, alors nous reviendrons à lui plus tard.

Je vais maintenant amorcer la troisième série de questions. Je sais que nous sommes un peu en retard, mais nous allons essayer de terminer cette troisième série de questions.

Cela dit, nous allons passer à M. Patzer.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Merci, madame la présidente.

Avant de mettre le chronomètre en marche, pourriez-vous me dire combien d'intervenants supplémentaires il y aura au total? Je pense qu'un autre de nos collègues s'attendait à intervenir une fois aussi.

**La présidente:** Exactement. Nous allons essayer de terminer la série de questions en entier. Il y aura donc deux créneaux pour les conservateurs, deux créneaux pour les libéraux, un créneau pour le Bloc et deux créneaux pour M. Masse, parce qu'il vient de perdre son tour.

**M. Jeremy Patzer:** D'accord. Merci beaucoup.

**La présidente:** En fait, je l'aperçois. Par conséquent, nous allons céder la parole à M. Masse, avec toutes mes excuses.

Je vais mettre le chronomètre en marche, monsieur Masse. Vous disposerez de deux minutes et demie, puis nous passerons à M. Patzer.

**M. Jeremy Patzer:** Madame la présidente, nous pourrions entendre M. Richards en premier, au lieu de moi-même. Ensuite, j'utiliserai le dernier créneau des conservateurs.

**La présidente:** D'accord. Merci.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente. Je suis désolé de ne pas avoir accédé à la séance en temps voulu.

J'ai déjà posé la question suivante, et je vous ai fourni des détails, parce qu'il s'agit d'un programme qui pourrait être en vigueur en ce moment, mais il ne cernerait pas encore vraiment la profondeur du problème en ce qui concerne la situation de l'industrie.

Madame Grynol, j'aimerais vous poser une question. En ce qui concerne les hôteliers et, en particulier, les petits propriétaires, s'ils n'obtiennent pas ce genre d'aide maintenant, y aura-t-il simplement un grand nombre de faillites et d'hôtels mis sur le marché? Si c'est le cas, devrions-nous envisager une mesure encore plus audacieuse pour faire face au problème, car d'une manière ou d'une autre, les hôteliers ne pourront pas rembourser leur emprunt?

Donnez-nous un aperçu de l'importance de ce problème.

**Mme Susie Grynol:** Vous avez tout à fait raison. Les plus petits membres passeront en premier, mais d'après l'enquête menée auprès de nos membres, ce sera ensuite le tour des hôteliers plus importants. Il y a une corrélation directe entre le moment où les flux de trésorerie s'épuiseront et la taille des entreprises. Si rien n'est fait, nous prévoyons qu'au moins 25 % des membres de notre secteur, mais probablement davantage, feront faillite. Selon la durée de la situation actuelle, ce pourcentage pourrait être encore plus important.

Nous pensons que la situation requiert une mesure audacieuse. Nous avons présenté au gouvernement un plan en cinq points, que vous avez devant vous, je crois.

**M. Brian Masse:** Oui.

**Mme Susie Grynol:** Nous aimerions qu'une aide soit apportée dans chacun de ces domaines. Le manque de liquidités doit être ré-

glé, et nous disposons de seulement quelques semaines pour le régler. Ensuite, nous voulons que ces programmes prévoient la radiation d'un pourcentage des prêts, mais l'infrastructure nécessaire doit d'abord être mise en place.

Je vous remercie de me donner l'occasion de souligner, une fois de plus, à quel point cet enjeu est crucial.

**M. Brian Masse:** Je suppose que ce sera le grand défi à relever pour le gouvernement. Si nous ne nous occupons pas de ce problème immédiatement, nous aurons un tas d'actifs en faillite dans tout le pays. Nous avons tous emprunté des petites routes et aperçu de vieux hôtels condamnés et laissés dans un état de délabrement avancé, ce qui ne favorise pas la relance du tourisme et ce qui ne contribue pas à l'assiette fiscale des municipalités.

Cela aura un effet boule de neige plus important que prévu, qui ira même en s'amplifiant. Je constate donc qu'il est dans l'intérêt du gouvernement fédéral de soutenir les prêts. Sinon, nous devons trouver une solution de rechange, comme peut-être une stratégie liée à des types de logements, en utilisant les édifices dans un but social différent. Autrement, nous les verrons se délabrer et s'effondrer.

Je suis désolé, mais mon temps de parole est écoulé.

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons amorcer la troisième série de questions. Nous tentons de faire intervenir M. Richards, et nous avons bon espoir que cela fonctionnera.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Blake Richards:** Espérons que la troisième fois sera la bonne, madame la présidente.

Je commencerai par répéter ce que j'ai dit précédemment, à savoir qu'il est vraiment regrettable qu'une seule séance ait été prévue, semble-t-il, pour étudier cette industrie incroyablement importante pour notre pays, et que nous l'ayons tellement bourrée de témoins qu'il est difficile de les interroger tous. J'espère que tous les autres membres de l'industrie du tourisme qui nous écoutent et qui aimeraient avoir la possibilité de s'exprimer prendront en considération la suggestion de ma collègue, Tracy Gray, et écriront à la présidente et au greffier afin de demander qu'on leur accorde cette possibilité, car elle est extrêmement importante.

Cela dit, j'aimerais avoir l'occasion de poser quelques questions et de poser chacune de ces questions à quelques-uns d'entre vous. Je commencerai par la première question, qui sera adressée à la représentante de l'ACFE ou au représentant de FEMC, selon celui d'entre vous qui souhaitera y répondre. La question s'adresse également à Meetings Mean Business, ainsi qu'à l'AITC. J'espère que j'aurai le temps de poser une deuxième question à l'Association des hôtels du Canada et à l'Association Restauration Québec.

Je commencerai par poser la première question. Quelques-uns d'entre vous ont mentionné dans leur déclaration préliminaire l'idée selon laquelle l'industrie touristique diffère grandement de presque toutes les autres industries auxquelles nous avons affaire au sortir de cette pandémie, parce qu'elle a été frappée la première et la plus durement et parce que son rétablissement sera le plus long. Beaucoup d'entre vous ont évoqué l'idée que ce rétablissement aurait lieu le printemps prochain, car c'est une industrie saisonnière à de nombreux endroits, et dans le cas des événements et des festivals, cela signifie que les entreprises seront privées de revenus pendant essentiellement deux ans. C'est là une très longue période pour la survie d'une entreprise, en particulier quand bon nombre de ces entreprises sont de petites entreprises ou, dans certains cas, des organisations sans but lucratif.

Il aurait été préférable que je pose cette question au cours de la première série de questions, mais comme ces trois organisations ont évoqué cette idée, j'aimerais leur demander si elles peuvent passer 30 secondes chacune à expliquer un peu mieux à ceux qui ne connaissent pas l'industrie aussi bien que moi ou à d'autres personnes ici présentes pourquoi au juste l'industrie du tourisme est différente et quels effets aura le fait que le gouvernement traite l'industrie du tourisme de la même manière qu'il traite les autres petites entreprises, qui ont peut-être la possibilité de continuer à exercer leurs activités d'une manière différente ou de revenir à la normale plus rapidement.

Je vais d'abord demander à l'ACFE ou à FEMC, puis à Meetings Mean Business et à l'AITC, de passer 30 secondes chacun à expliquer ce concept à ceux qui connaissent moins bien le secteur.

• (1400)

**Mme Christina Franc:** J'ai été la première à intervenir pendant tout ce temps, alors je vais céder la parole à M. Roy, afin qu'il réponde à la question en premier. Ensuite, s'il reste une seconde ou deux, j'interviendrai.

**M. Martin Roy:** Merci, madame Franc.

Ce qui est tellement propre aux festivals et aux événements, c'est le fait que, la plupart du temps, nous touchons des recettes pendant une période de trois à dix jours par an. Maintenant que les événements ont été annulés, nous n'obtiendrons aucun revenu, et la prochaine fois que nous en recevrons, ce sera lors de la mise en vente des billets l'année prochaine ou pendant les événements eux-mêmes. C'est la principale difficulté à laquelle nous faisons face, et notre secteur est impatient de recevoir une aide particulière.

**Mme Christina Franc:** Pour ajouter simplement une brève observation à cela, je dirais qu'à mon avis, c'est lié à l'incidence économique que ces événements ont sur les communautés et les villes. Quand le championnat de Formule 1 arrive en ville, il aide tout le monde; il aide l'ensemble de l'industrie touristique. Il vient en aide même à ma foire locale, Expo Ormstown. Les participants à cette foire passent de 3 000 à 20 000 personnes. Cela aide les restaurants, les hôtels, l'imprimerie et tous les gens.

**M. Blake Richards:** C'est formidable. Merci.

Monsieur Grue, la parole est à vous.

**M. Clark Grue:** Je ferais simplement remarquer que, dans le cas des colloques et des conférences, une période de trois à cinq ans est habituellement requise pour attirer certains de ces événements au Canada. Avec l'annulation de ces événements, nous en perdrons probablement certains pendant les dix prochaines années, parce qu'ils se déplacent en boucle vers d'autres parties du monde. Donc,

si nous les perdons, ils ne seront pas simplement reportés à l'année prochaine. Ils ne reviendront pas avant dix ans, dans certains cas.

Nous avons eu deux ou trois très bonnes années pour attirer de grands événements au Canada, mais bon nombre de ceux qui devaient se dérouler cette année et l'année prochaine sont complètement annulés pour cette année, et on se demande si les autres auront lieu l'année prochaine. Les événements internationaux sont très difficiles à organiser et, comme nous l'avons dit plus tôt, nous avons évidemment besoin d'une période de temps pour déterminer quand nous pourrions reprendre ces activités, car elles sont très importantes pour notre économie.

Bien sûr, il y a des événements locaux, régionaux et nationaux. Pour ceux-là, nous croyons que les Canadiens pourraient se rendre à des conférences en toute sécurité, et que ces conférences pourraient être organisées très efficacement.

**M. Blake Richards:** Merci.

Je cède la parole à la représentante de l'AITC. Madame Bell, la parole est à vous.

**Mme Charlotte Bell:** Merci, monsieur Richards.

Pour ce qui est des différences qui existent dans le secteur touristique, je mentionne tout d'abord que le tourisme est présent dans chaque région du Canada. Je ne connais pas beaucoup d'industries dont on pourrait dire qu'elles sont présentes d'un océan à l'autre. Nous sommes présents dans chaque circonscription. L'industrie compte aussi un grand nombre de petites entreprises et d'entreprises saisonnières. Même dans le cas d'une entreprise ouverte 12 mois par année, nous dépendons d'une période très restreinte ou la façon dont nous obtenons nos revenus peut être disproportionnée, parce que bien sûr pour la haute saison, qui est l'été — ou, pour les opérateurs touristiques d'hiver, il s'agirait des mois d'hiver — nous disposons d'une période très courte pour toucher les recettes nécessaires pour nous maintenir à flot.

• (1405)

**La présidente:** Merci.

Malheureusement, vous avez encore dépassé le temps qui nous était imparti, madame Bell. Je tenais à m'assurer que M. Richards bénéficiait d'une période de temps raisonnable, étant donné qu'il n'a pas cessé d'éprouver des difficultés techniques.

**Mme Charlotte Bell:** J'ai compris.

**La présidente:** Cela dit, nous allons passer à M. Jowhari.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins de leur participation. Je tiens à vous féliciter pour vos recommandations, qui étaient très précises et sectorielles. Vous avez également présenté des points de vue sur les raisons pour lesquelles il est encore possible d'améliorer le rendement de certains des programmes par rapport au secteur dont vous faites partie. En écoutant tous les témoins, je me suis rendu compte que, dans cette équation, il y a un autre groupe d'intervenants dont nous devons tenir compte, c'est-à-dire les consommateurs.

Un grand nombre d'entre vous ont parlé de certaines des enquêtes qui ont été réalisées par leur organisation. J'aimerais savoir si certaines de ces enquêtes ont pu sonder la sensibilité des consommateurs, que ce soit des visiteurs étrangers, des visiteurs américains, des visiteurs d'autres provinces ou des visiteurs locaux. Qu'avez-vous observé à propos de l'attitude et de la motivation de ces consommateurs? Ces renseignements nous permettraient d'avoir une vision équilibrée de l'industrie et des consommateurs.

J'aimerais commencer par interroger la représentante de l'Association de l'industrie touristique du Canada, Mme Bell. Certaines de vos études ont-elles révélé quelque chose concernant le comportement ou les impressions des consommateurs?

**Mme Charlotte Bell:** Nous n'avons pas mené d'enquêtes particulières sur les impressions des consommateurs, parce que nous nous sommes concentrés sur la sauvegarde de notre industrie. Nos enquêtes visent à déterminer où en est l'industrie. Je sais qu'un certain nombre d'organisations, comme Destination Canada ou d'autres sondeurs, ont réalisé des enquêtes sur les attitudes des consommateurs.

**M. Majid Jowhari:** J'interroge maintenant le représentant de Meetings Mean Business Canada. Avez-vous réalisé des enquêtes à ce sujet?

**M. Clark Grue:** Non, notre approche est la même. Le seul organisme que je désignerais... La Table ronde canadienne du voyage et du tourisme, au sein de laquelle nous sommes nombreux à siéger, a examiné certaines données sur les impressions concernant les voyages à l'échelle nationale. Je m'excuse, mais je ne connais pas les statistiques à ce sujet.

**M. Majid Jowhari:** L'Association des hôtels du Canada a-t-elle mené des enquêtes?

**Mme Susie Grynol:** Nous n'avons pas non plus mené d'enquêtes particulières sur ce sujet, mais je sais que le Conference Board du Canada l'a fait. Nous serions donc heureux de faire parvenir ces résultats au Comité.

**M. Majid Jowhari:** Supposons qu'il y ait un sentiment d'hésitation et une baisse de la motivation dont les consommateurs ont besoin pour s'engager pleinement à voyager lors de la réouverture de notre économie. Naturellement, l'industrie subit d'énormes répercussions, et les consommateurs et leur acceptation de cette réouverture font aussi partie de l'équation. Dans quelle mesure toutes les recommandations, auxquelles vous avez consacré beaucoup de temps et qui sont tellement justifiées, seraient-elles touchées par cette baisse de la motivation des consommateurs?

Je m'adresse maintenant aux représentants d'Association Restauration Québec ou de l'Association canadienne des foires et des expositions. Voulez-vous répondre à cette question?

[Français]

**M. Martin Vézina:** Je vais vous répondre en français.

Nous n'avons pas fait de sondage auprès des consommateurs, mais la moitié des restaurateurs que nous avons sondés ont dit que leur chiffre d'affaires était de moins de 40 % de celui habituellement réalisé en juin et en juillet. Je crois que cette donnée est très pertinente. On voit vraiment que les consommateurs sont réticents à l'idée d'aller au restaurant. C'est pourquoi nous recommandions...

**La présidente:** Excusez-moi de vous interrompre, monsieur Vézina, mais pourriez-vous placer votre micro un peu plus bas?

**M. Martin Vézina:** D'accord.

Par conséquent, il faudrait peut-être appliquer des mesures comme celles que nous proposons pour encourager la consommation, par exemple suspendre la taxe de vente dans l'industrie touristique afin de favoriser la consommation ou accorder un crédit d'impôt.

• (1410)

[Traduction]

**M. Majid Jowhari:** Il ne me reste qu'une trentaine de secondes, et je voudrais poser une question. Je pense que la vitesse à laquelle les consommateurs se sentiraient suffisamment confiants pour sortir constituera un problème qui sévira pendant un certain temps.

Quelles mesures le gouvernement fédéral peut-il prendre à cet égard? Quelles mesures les autres ordres de gouvernement peuvent-ils...?

J'espérais que vous leveriez la main pour répondre à cette question. Merci. La parole est à vous.

**Mme Susie Grynol:** Tout d'abord, notre industrie a mis en place un programme appelé Safe Stay. Il s'applique à l'Amérique du Nord et intègre toutes les recommandations des autorités de la santé publique dans les pratiques hôtelières.

Mais, pour répondre directement à votre question, l'une des mesures que le gouvernement peut prendre pour nous venir en aide consiste à nous aider à changer le récit: le gouvernement doit vous dire que vous pouvez quitter votre maison sans risquer votre vie. C'est quelque chose qui continue d'être... Écoutez, aucun d'entre nous ne laisse entendre que nous voulons observer une augmentation du nombre de cas d'infection. Nous devons procéder de manière responsable, mais je pense que nous avons été responsables. Je pense que les gens peuvent agir de façon responsable et, dans la mesure où le gouvernement peut appuyer ces efforts, son intervention serait utile.

**La présidente:** Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Patzer.

Vous disposez de cinq minutes.

**M. Jeremy Patzer:** Merci, madame la présidente.

Avant de commencer, je voudrais présenter un avis de motion, que je vais lire pour le compte rendu:

Que, dans le cadre de son étude sur la réponse canadienne à la pandémie de COVID-19, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie invite Daniel Therrien, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, à témoigner au sujet du développement et du fonctionnement continu de l'application de recherche des contacts récemment publiée.

Je vais maintenant passer à mes questions.

Cette question sera adressée à l'Association des hôtels du Canada ou à l'Association de l'industrie touristique du Canada. Chacun d'entre vous peut y répondre s'il le souhaite, mais je suis curieux de savoir si vous avez rencontré des problèmes liés aux assurances dans vos secteurs d'activité. Je m'interroge en particulier sur les assurances contre les pertes d'exploitation. Quelqu'un a-t-il présenté une demande à cet égard, ou quelqu'un a-t-il déjà souscrit à ce type d'assurance dans le cadre de sa souscription à une série de produits d'assurances offerts?

**Mme Susie Grynol:** Je peux intervenir à ce sujet.

Oui, il y a deux problèmes liés aux assurances. D'une part, les hôtels qui avaient cotisé à une assurance contre les pertes d'exploitation ne sont pas couverts, ce qui constitue un gros problème. L'autre problème, c'est que les compagnies d'assurance nous informent maintenant qu'à partir de décembre, elles ne nous couvriront plus du tout, parce que nous représentons un risque trop important.

On ne peut pas gérer un hôtel sans assurance commerciale. Il s'agit donc d'un énorme problème, mais il relève des provinces, et nos collègues s'emploient à le résoudre.

**M. Jeremy Patzer:** Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaite intervenir à ce sujet?

**Mme Charlotte Bell:** Essentiellement, j'ai entendu parler d'exactement la même chose.

**M. Clark Grue:** Tout comme moi.

**M. Martin Vézina:** C'est la même chose pour les restaurants. Peu de polices d'assurance couvrent les pertes liées à une interruption des activités.

**M. Jeremy Patzer:** Je vous remercie de vos réponses.

Je vais maintenant m'adresser de nouveau à l'Association de l'industrie touristique du Canada. Nous avons remarqué que le gouvernement fédéral avait notamment accordé une aide financière à l'industrie du tourisme. En particulier, 46 millions de dollars ont été versés au Québec et aux Maritimes, mais dans ma province, la Saskatchewan, nous n'avons reçu que 1,5 million de dollars pour soutenir le secteur du tourisme.

Je vais juste passer en revue quelques chiffres. Le pourcentage d'emplois liés au tourisme s'élève à 3,2 % en Saskatchewan, ce qui est en fait identique au pourcentage de l'Ontario. Ce pourcentage est également comparable à celui de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Le pourcentage à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse atteint évidemment un niveau plus élevé que partout ailleurs.

Pourquoi pensez-vous qu'une somme aussi importante a été versée à l'Est du Canada, alors que si peu d'argent a été versé à l'Ouest canadien?

**Mme Charlotte Bell:** Je vous remercie d'avoir posé cette question.

C'est une question que nous avons soulevée auprès de la ministre et du gouvernement. Cette aide a été très inégale.

Je pense que ce qui s'est passé, c'est que le programme du FAAR a été mis en oeuvre, mais pas à l'échelle nationale [*Difficultés techniques*]. Les organismes de développement régional ont distribué ces fonds dans ces régions. Malheureusement, après tout ce qui a été dit et fait, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup moins de subventions ou de prêts offerts dans les provinces de l'Ouest. Nous travaillons toujours sur ce dossier avec le bureau de la ministre, afin de déterminer si quelque chose peut être fait.

Pour l'essentiel, chacun des ODR, ou organismes de développement régional, s'occupe de ses propres intervenants. Il n'y a pas de règles nationales applicables à tous ces organismes.

**M. Jeremy Patzer:** C'est vrai. D'accord.

Je me pose la question, car il y a des entreprises comme Treosix au parc Cypress Hills, Harvest Eatery, un restaurant à Shaunavon, et le parc national des Prairies, qui sont toutes des entreprises pri-

mées. En outre, en dehors de ma circonscription, près de Saskatoon, il y a le parc patrimonial Wanuskewin, où, pour la première fois en 150 ans, un bébé bison est né sur une terre ancestrale. L'industrie touristique de la Saskatchewan a beaucoup à offrir. Ce n'est pas une simple réflexion après coup; c'est quelque chose dont nous sommes extrêmement fiers ici.

Lorsque nous parlons à ces différentes industries, je me demande si ces personnes doivent présenter une demande directement à ces ODR, ou quel ordre fonctionne pour qu'elles puissent obtenir un financement ou pour que leur demande de financement soit meilleure, si un si petit nombre de subventions sont accordées par les ODR mêmes?

• (1415)

**Mme Charlotte Bell:** Chaque entreprise doit présenter une demande de financement une fois que ce financement a été annoncé, et c'est ce qui s'est produit. Je viens d'apprendre — en fait, j'ai appris il y a quelques jours — qu'en Colombie-Britannique, par exemple, 42 demandes ont été présentées à Diversification de l'économie de l'Ouest et qu'elles ont toutes été rejetées. Le problème ne se limite donc pas à une seule des provinces de l'Ouest. Nous essayons d'aller au fond des choses afin de déterminer si des mesures peuvent être prises pour que les provinces de l'Ouest reçoivent également des fonds et certainement le secteur du tourisme.

**M. Jeremy Patzer:** Cela va, en quelque sorte, dans le sens des propos de mon collègue du NPD. Il a parlé, un peu plus tôt, du programme Emplois d'été Canada. Il y a beaucoup d'entreprises axées sur le tourisme dans ma circonscription qui font appel précisément à ce programme. Est-ce quelque chose qu'on voit au Canada? Est-ce un programme très utilisé au Canada? Je veux dire, dans le tourisme.

**Mme Charlotte Bell:** Dans certaines régions, je pense, mais ce n'est certainement pas notre priorité première concernant les choses à... [*Difficultés techniques*].

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au député Erskine-Smith.

Vous avez cinq minutes.

**Monsieur Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.):** Merci beaucoup.

J'aimerais commencer par dire que j'appuie totalement la motion de M. Patzer. L'autre jour, j'ai vu, sur Internet, que True North et Anthony Furey s'étaient vraiment mis dans l'embarras en disant que le gouvernement suivait tout le monde à la trace. Il serait donc judicieux d'avoir un commentaire officiel de quelqu'un d'intelligent connaissant bien le sujet, le commissaire à la protection de la vie privée notamment.

Sur ce, je partage mon temps de parole avec M. Longfield.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

Je vais revenir sur une ou deux choses avec Mme Grynol une nouvelle fois, pour commencer, puis je passerai à Mme Bell.

Madame Grynol, vous avez soulevé un point clé concernant les gens propriétaires d'hôtels, que j'aimerais porter au compte rendu, à savoir que même les chaînes d'hôtels... L'hôtel Delta de Guelph, par exemple, appartient à un groupe local en partenariat. Quand on pense aux chaînes d'hôtels, on pense qu'il y a beaucoup d'argent derrière elles et qu'elles sont financées d'une manière ou d'une autre par une grande société. Pourriez-vous nous dire quelque chose à propos des gens propriétaires des grands hôtels dans chaque collectivité?

**Mme Susie Grynol:** Bien sûr, avec plaisir.

Vous avez raison de dire qu'il y a des idées préconçues au sujet de l'industrie hôtelière. Quand on pense à un de ces grands hôtels, on pense que c'est une grande chaîne américaine qui en est la propriétaire qui a accès à beaucoup de liquidités. Le contraire est vrai. Il y a des entreprises canadiennes à 100 %. La majorité d'entre elles, 83 %, sont petites. Elles correspondent à la définition du gouvernement de petites et moyennes entreprises.

Cela fonctionne selon le modèle de la franchise: il s'agit d'un choix à faire entre avoir un hôtel indépendant ou un hôtel appartenant à une chaîne. C'est essentiellement du marketing. Alors oui, il y a de petites entreprises canadiennes de ce genre dans toutes les circonscriptions du Canada.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

La gestion et certains coûts fixes sont probablement couverts par de grandes sociétés, mais elles soutiennent également des organisations sans but lucratif. Elles soutiennent des équipes de baseball et investissent dans nos collectivités en argent canadien. Je pense qu'il est important de le souligner.

**Mme Susie Grynol:** Ce sont des infrastructures essentielles, en effet.

**M. Lloyd Longfield:** Merci. Encore une fois merci d'être restée pour répondre à cette question, mais je suppose que c'est ce que vous faites.

Madame Bell, merci pour tout le travail que vous effectuez en arrière plan avec les différentes organisations avec lesquelles vous travaillez. J'aimerais savoir comment le Canada se compare aux autres pays sur le plan des politiques touristiques, ce que d'autres pays font peut-être et auquel nous n'avons pas pensé — si vous savez quoi que ce soit là-dessus par votre travail à l'AITC ou ailleurs — et comment nous devons coordonner les politiques canadiennes avec celles des autres pays, étant donné que beaucoup de voyageurs ne se limitent pas au Canada, mais se rendent aussi dans d'autres pays.

Nous allons passer à Mme Bell pour parler de cela.

• (1420)

**Mme Charlotte Bell:** Merci de me poser la question.

**M. Lloyd Longfield:** Tout le monde peut répondre. Merci.

**Mme Charlotte Bell:** Tous les pays ont leur propre politique. On pourrait donc passer des heures à parler de cela. On a constaté que, depuis le début de la pandémie, un grand nombre de pays ont mis des mesures en place — fonds, subventions et mesures incitatives — pour inciter les gens à voyager. De fait, nous présentons une proposition de crédit d'impôt pour encourager les Canadiens à voyager au Canada.

Nous pourrions vous fournir un document décrivant les politiques générales en vigueur à l'échelle internationale. Je serai heureuse de le faire.

**M. Lloyd Longfield:** Merci. Cela pourrait nous être utile pour notre rapport.

Est-ce que quelqu'un d'autre aurait quelque chose à dire à propos de ce qui se passe à l'international dans la dernière minute qui nous reste?

**M. Clark Grue:** Je pourrais dire un mot vite fait.

Les espaces destinés aux expositions et aux conventions sont très internationaux. Tout le monde regarde ce que les autres font. L'Europe est beaucoup plus ouverte que nous en matière d'expositions et de conventions et les pays européens ont une longueur d'avance sur le plan des protocoles. Des groupes de travail à travers notre pays travaillent également à la mise en place de protocoles sûrs pour la réouverture; nous pouvons beaucoup apprendre d'eux.

**M. Lloyd Longfield:** Si le Canada peut garder une longueur d'avance et assurer la sécurité de notre pays, nous devrions être en mesure d'attirer les Européens.

**M. Clark Grue:** Tout à fait.

Merci.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

À défaut d'autre chose, je vois le carton rouge arriver. Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins pour leurs excellents témoignages. J'ai vraiment apprécié.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**M. Sébastien Lemire:** Je vous remercie, madame la présidente.

Dans l'industrie touristique, les promoteurs sont forcément des acteurs très importants, mais il y a aussi les personnes qui s'assurent de promouvoir l'offre touristique dans chacune des régions. Nos associations touristiques régionales travaillent fort pour favoriser la coopération plutôt que la compétition. Pour moi, c'est très important. En Abitibi-Témiscamingue, l'écosystème touristique est particulièrement important. Comme le dirait mon père, il faut développer le lien émotif que nous avons avec notre territoire.

Ces associations touristiques régionales doivent évidemment disposer de ressources humaines pour maintenir le lien entre différents secteurs, par exemple, entre les pourvoies et la Fédération des pourvoies du Québec; entre le projet Accès Plein Air, chez nous, et Aventure Écotourisme Québec; ou entre les clubs de motoneige et l'Association de l'industrie touristique du Canada. Il en va de même pour les hôtels, la culture et nos élus, et même pour le tourisme autochtone. Des projets qui sont reliés entre eux sont essentiels pour assurer la pérennité et la promotion de l'industrie. Tout cela demande une coordination des ressources.

Ma question s'adresse à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. À votre avis, compte tenu des besoins, est-il plus que jamais nécessaire de disposer d'argent frais, autrement dit de bonifier l'enveloppe de Développement économique Canada pour assurer que les associations touristiques régionales obtiennent des fonds?

**M. Yan Hamel:** Absolument. Plus que jamais, les industries devront se serrer les coudes et travailler ensemble. Actuellement, toutes les provinces travaillent très bien avec l'équipe de Mme Bell.

Il faut aussi que cela aille très loin en région. Les régions doivent se mobiliser. Tout le monde doit travailler dans une optique de reconquête, parce que tous les pays vont bientôt être ouverts à nouveau et l'ensemble de l'offre touristique va alors se déployer à l'échelle de la planète. Il faut donc être très structuré et réviser l'offre en fonction de cette nouvelle normalité. Alors, oui, c'est très important.

**M. Sébastien Lemire:** En terminant, je tiens à féliciter l'ensemble des membres de l'industrie et à souligner l'importance que vous accordez au fait de travailler ensemble. Le mot clé est « coopération ». Celle-ci vous permet de vous connecter aux diverses associations et de vous tourner vers les acteurs locaux. C'est un défi intéressant.

Je félicite les membres de votre industrie de vouloir y faire face ensemble. J'ai beaucoup d'admiration pour cela.

[Traduction]

**La présidente:** Pour notre dernière série de questions, la parole est au député Masse.

Vous disposez de deux minutes et demie.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente.

En tant que néo-démocrates, nous serions également en faveur de la comparaison du commissaire à la protection de la vie privée. J'espère que cette motion sera présentée, car ce sera une bonne chose pour de nombreuses raisons.

Je tiens à remercier M. Lemire d'avoir attiré l'attention du Comité sur le secteur du tourisme. Ce que j'ai entendu est un peu troublant, en ce sens que les discussions et les négociations avec le gouvernement ont été permanentes. Mais, ces discussions sont souvent mises de côté en attendant ce qui va se produire ensuite. Ce n'est pas une bonne stratégie. Je pense que nous avons besoin d'une stratégie sectorielle spéciale, qui réponde à des situations uniques, car nous vivons une époque unique, parce que la culture et le comportement humain changent beaucoup plus difficilement dans votre industrie.

Monsieur Vézina, mes beaux-parents avaient un petit restaurant chinois. Je peine à imaginer que l'espace disponible qu'ils pourront utiliser dorénavant et pendant longtemps couvrira leurs frais géné-

raux et leurs marges. Windsor vient juste de sortir de la phase 2 du déconfinement et passera à la phase 3. L'annonce en a été faite aujourd'hui.

Quels problèmes pose cet espace supplémentaire inutilisé dans un restaurant qui était rentable avant du point de vue du chiffre d'affaires?

• (1425)

**M. Martin Vézina:** Nous n'utilisons pas cet espace à cause des mesures de distanciation sociale et c'est le principal problème. Nous devons fonctionner à 50 % de notre capacité, et non au maximum de sa capacité, ce qui fait que nous faisons moins d'affaires. Comme je l'ai déjà dit, quand on compare les chiffres de juin 2020 avec ceux de l'année dernière, on constate qu'ils sont inférieurs de 60 %, à cause de la pandémie. Les consommateurs n'y vont pas. C'est ça le problème. Cela se traduit par une perte de chiffres d'affaires. Et nous payons le même loyer; c'est aussi le problème.

**M. Brian Masse:** Merci, madame la présidente.

Je sais que c'est tout le temps dont je dispose. J'en reste là et je remercie tous les témoins d'avoir comparu.

Merci, madame la présidente, de nous avoir permis de surmonter les problèmes techniques que nous avons eus aujourd'hui. J'ai bien aimé ces moments passés ensemble.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les témoins pour leur présence ici, ainsi que les membres, les analystes, les traducteurs et le groupe de la TI, encore une fois, pour leur patience et pour avoir fait en sorte que cette journée soit possible.

En tant que députés, nous avons tous la possibilité de promouvoir aussi l'industrie touristique localement. Je le répète: vous pouvez suggérer aux habitants de vos circonscriptions de voyager localement, de rester chez eux et de visiter la Belle Province, dans notre cas, et de soutenir vos restaurants et hôtels locaux. Nous nous en sortirons tous ensemble.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Sur ce, la séance est levée.









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>